

# la Lettre de Villers

**15 octobre 2011**  
**Inauguration officielle**  
**du Paléospace**



Bonne année 2012



**CAHIER SPÉCIAL : LES ÉCOLES**



**Les Noël's villersois**



**Les rendez-vous du Villare**

# À VOTRE SERVICE

## Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer  
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle  
14 640 - Villers-sur-Mer  
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25  
Site : [www.villers-sur-mer.fr](http://www.villers-sur-mer.fr)  
e-mail : [mairie@ville-villers-sur-mer.fr](mailto:mairie@ville-villers-sur-mer.fr)

## Jours de réception en Mairie

### Gérard Vauclin

Maire  
Mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous.  
Tél. 02.31.14.65.00

### Jean-Paul Durand

1er Adjoint au Maire en charge des associations, de la réglementation, du régime de la suppléance du Maire, des subventions, de la jeunesse et des sports, de l'ensemble sportif et des tennis couverts, de l'hygiène et de la sécurité.  
Samedi de 11h à 12h

### Patricia Forin

2ème Adjoint au Maire en charge de la gestion de la plage, de la culture, du tourisme, du mandatement, du centre aéré, de l'école et du restaurant scolaire, des espaces verts.  
Jeudi de 10h30 à 12h

### Pierre Aubin

3ème Adjoint au Maire en charge de la voirie, de l'éclairage public, de l'assainissement, de l'effacement et du renouvellement des réseaux, de la commission de sécurité "circulation et stationnement", des bâtiments publics, de la gestion des marchés.  
Lundi de 10h30 à 12h

### Catherine Vincent

4ème Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de l'environnement, de la propreté de la commune, des espaces naturels, des chemins piétonniers, du développement durable.  
Mardi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.  
Tél. 02.31.14.65.09

## Jours de réception en Mairie annexe

### Monique Bécél

5ème Adjoint au Maire en charge du domaine social et des personnes âgées, de la gestion du CCAS, du cimetière, du logement, en ce compris Malpelo et la Celloise.  
Vendredi de 10h30 à 12h

## Conseiller délégué :

### Thierry Drège

Vie des quartiers.

### ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.  
Pour tous renseignements et inscriptions vous pouvez contacter la mairie annexe ou téléphoner au : 02.31.81.59.33

#### Permanences

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

### Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, à compter du 4 janvier 2010, uniquement sur rendez-vous, à la Mairie Annexe, 8, rue Boulard : les 1er, 3ème, (voire 5ème) lundi de chaque mois de 9h à 11h. Prendre rendez-vous au 3646.  
Sans rendez-vous : les 2ème et 4ème lundi de chaque mois de 9h à 11h45.

### ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados  
Antenne de Villers sur Mer  
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 02 31 14 65 13

### Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h  
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

### Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

### La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animachés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : [villers14.tourisme@wanadoo.fr](mailto:villers14.tourisme@wanadoo.fr)

### Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 1996, doivent se faire recenser entre les mois de janvier et avril 2012 en Mairie, munis du livret de famille.

### Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :  
- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles\* ;  
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;  
\*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

### Déchèterie de «Cœur Côte Fleurie»

- Horaires d'ouverture : Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Ramassage des encombrants : Le 1er lundi de chaque mois.
- Ramassage des déchets verts (herbes, branches...) : Les 2e et 4e lundis de chaque mois.
- Conteneurs :
  - place du 11 novembre
  - parking Villers 2000
  - rond point des Tennis
  - Bois Lurette
  - parking Comtesse de Béarn
  - avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
  - place Loutrel
  - angle rue des Martrois /avenue des Gabions
  - avenue Jean Moulin

### Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

### Ramassage des déchets

Les déchets verts et objets encombrants sont exclusivement ramassés les jours prévus à cet effet.  
**Encombrants** : 1er lundi de chaque mois.  
**Déchets verts** : 2ème et 4ème lundi de chaque mois. Les branchages doivent être mis en fagots de 1 mètre de long et les produits de tonte en sacs.

### Collecte des ordures ménagères

#### ● LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue du - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINT-FERDINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

#### ● MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

#### ● MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHENAL rue Marthe - CLAIROUJIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER rue de la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

#### ● SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

#### ● DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.



# la Lettre de Villers

n° 118 - Janvier 2012

## Sommaire

- 2 À votre service
- 4 Vœux du Maire et de la Municipalité
- 8 Conseil municipal du 9 décembre 2011
- 12 Cahier spécial : Les écoles primaires et maternelles de Villers sur Mer
- 18 Les grands événements : Inauguration officielle du Paléospace
- 20 Les rendez-vous du Villare
- 22 Travaux
- 22 Cérémonies
- 24 Téléthon 2011
- 25 Les Noëls villersois
- 28 Les pompiers
- 28 Le comité de réflexion sur l'environnement
- 29 Écoles

## Associations

- 30 Tous avec le Bénin
- 30 ADMR
- 30 Villers Accueil
- 31 Association des Familles Villersaises
- 31 Bibliothèque pour tous
- 32 L'ASPEC
- 32 Conférence St Vincent de Paul
- 32 Anciens Combattants
- 33 DireLire
- 33 En avant scène !
- 34 APV
- 34 ADIPRO
- 35 Comité de Jumelage
- 35 Association paléontologique
- 36 Loisirs 14
- 36 Villers Animation et Loisirs

## Sport

- 37 ASVBB
- 37 Beach Volley
- 38 AJV
- 38 Pétanque Club
- 38 Karaté
- 39 Tennis Club
- 39 CNV
- 40 L'EPIC sportif et de loisirs
- 41 Paléospace - L'Odyssée
- 42 Office de Tourisme et d'Animation
- 47 État civil
- 48 Une année 2011 riche en manifestations

Réception : Pour recevoir la lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.75 € à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer.

#### Directeur de la Publication :

Gérard Vauclin, Maire

Rédaction : Annie Mathieu

Photographies : Annie Mathieu, Office de Tourisme, Patrice Le Bris, Gregory Wait, associations, X

Conception graphique - Mise en page : Benoît Millet

Impression : Escandre-Sorel - Touques

# VŒUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITE

Mesdames, Messieurs,

Mes chers amis,

C'est toujours avec joie et une émotion certaine que nous nous réunissons en ce lieu, pour notre traditionnelle présentation des vœux, moment que nous souhaitons chaleureux et amical.

La nouvelle année sonne comme l'heure du bilan et des perspectives à venir. C'est donc un jour privilégié pour faire un point sur nos avancées et partager nos attentes et espoirs.

L'an passé, j'évoquais les difficultés que nous rencontrons face à notre environnement économique, les doutes que nous éprouvions et les incertitudes que nous ressentions face à un quotidien demeurant encore hostile aujourd'hui. L'état de crise perdure et nous devons faire preuve de vigilance et d'entraide pour faire face à cette situation qui nous fragilise.

Nous devons partager nos valeurs et renforcer notre solidarité, notre civisme en nous tournant davantage vers les autres et leurs préoccupations. C'est une prise de conscience à avoir pour chacun d'entre nous car le changement réside dans nos gestes et nos actions quotidiennes. C'est avant tout une volonté car il n'y a pas d'évolutions possibles sans effort.

C'est évidemment face aux difficultés que nous devons faire preuve de courage et de dynamisme et nous efforcer de garder confiance et foi pour retrouver stabilité et sérénité.

Nous nous attachons, le Conseil Municipal et moi-même, à poursuivre nos efforts et notre travail pour que la vie au sein de la commune de Villers soit la plus harmonieuse possible et prenne en considération le quotidien de chacun. Nos actions s'inscrivent dans une volonté de cohésion sociale, de transparence et d'éthique. Nous tentons de prendre les décisions les plus justes, en respectant les moyens mis à notre disposition et en cohérence avec nos responsabilités.

Pour apporter une meilleure communication sur nos actions et notre fonctionnement, vous avez

sûrement pris connaissance de nos cahiers spéciaux, réalisés trimestriellement dans chaque lettre de Villers. L'objectif est de vous présenter l'arrière-plan du fonctionnement de la commune. Et ainsi de vous délimiter nos possibilités et notre périmètre d'actions, tout en vous faisant part de nos volontés et de nos engagements.

L'année 2011 aura été marquée à Villers par un événement d'importance : l'ouverture et l'inauguration du Paléospace. Nous les avons vécus comme la célébration d'un immense travail qui s'achève après des années de réflexion et d'ouvrages. Nous l'avons d'abord rêvé et imaginé, nous l'avons conçu, nous l'avons réalisé et nous l'avons célébré pour le voir se lancer dans son activité en 2011. Nous avons réuni des passionnés d'histoire et de savoir, des créateurs, des financeurs et des bâtisseurs. C'est la célébration d'un grand défi qui nous tenait à cœur et d'un projet culturel et économique qui voit le jour.

Ouvert le 20 avril 2011, le Paléospace a tout de suite trouvé son public et ce sont plus de 40 000 visiteurs qui sont venus découvrir ses richesses. Ce succès très satisfaisant est à la hauteur de nos espérances et de nos investissements.

Le Paléospace va désormais vivre de sa propre dynamique. Il portera loin l'image de Villers. Celle d'une ville active et de culture, attachée à son environnement, tournée vers un développement durable gage de qualité de vie.

Villers et ses habitants peuvent être fiers de cette réalisation.

Mais, de ce projet est également né tout un environnement gravitant autour du Paléospace. Rappelons-le, celui-ci s'insère dans un projet global et a permis et permettra de développer d'autres idées et inspirations encore...

En 2011, l'aménagement des constructions annexes au Paléospace a été mené à bien. Ce sont ces différents bâtiments qui l'entourent et proposent aujourd'hui à nos visiteurs outre le restaurant « LE MARAIS », une vente à emporter « Longitude 0 », une location de vélos « la Villeroise » ainsi qu'une salle hors sac et pédagogique conçue pour accueillir et

organiser la visite du Musée par des groupes scolaires ou autres.

Je n'oublierai pas les sanitaires publics tant attendus par les promeneurs du Marais, et un parc naturel de découvertes scientifiques et culturelles ainsi que trois pistes pour les joueurs de pétanque.

Poursuivons autour de ce projet et rappelons qu'une aire de stationnement de camping car de 14 places a vu le jour en 2011.

Les équipes municipales ont fait un travail tout-à-fait remarquable en réalisant l'ensemble des espaces verts entourant le Paléospace. Elles ont planté 12 000 graminées, 3 000 arbustes et une bonne cinquantaine d'arbres de haut jet, et semé plusieurs milliers de mètres carrés de gazon. Nous ne pouvons que les en féliciter.

Dans une tradition de fidélité à notre patrimoine culturel, cette formidable réussite du Paléospace, intégrant un environnement global, a permis d'élargir nos possibilités en terme de découverte et de recherche du Jurassique mais aussi d'aménager un endroit attractif, proche de la zone du Marais.

**Les travaux de rénovation de la gare SNCF**, ont été menés à bien en 2011.

Un hall d'accueil à destination des voyageurs a d'abord été aménagé. Confortable et de bonne tenue, il permettra aux usagers du train de patienter dans un environnement de qualité.

Le reste des bâtiments a été à son tour réhabilité, pour créer des réserves paléontologiques visitables et une salle pédagogique. Ces lieux auront vocation à accueillir des groupes scolaires, scientifiques et autres associations paléontologiques qui souhaiteront étudier nos fossiles. Cet ouvrage permettra surtout de conserver nos collections actuelles et à venir, dans d'excellentes conditions, contrairement au passé qui a vu ces mêmes collections errer d'un bâtiment communal à l'autre, au fil du temps.

**L'EPIC des activités sportives et de loisirs**, sous la présidence de Jean Paul Durand, a démarré son fonctionnement le 1er janvier 2011. Il a vocation à regrouper l'ensemble des sports et loisirs dispensés sur la commune de Villers-sur-Mer.

Son directeur, Franck Lebaillif, a commencé son travail qui s'étend de la gestion de la structure des tennis club de Villers au réaménagement progressif de l'ensemble des projets sportifs se déroulant sur la ville. Les activités du CALM, du Club de plage et du centre aéré devraient être à terme réaffectées au sein même de cet EPIC.

Aussi, les résultats ne se sont pas fait attendre. Les inscriptions, notamment des jeunes, en forte progression, et la satisfaction quant à l'utilisation du nouveau système est réelle, même si des ajustements sont encore à prévoir.

Je voudrai souligner à cette occasion la qualité des relations avec le Tennis Club de Villers et plus particulièrement son Président, Monsieur Patrick JEGOU.

La franche et cordiale participation que nous avons trouvée auprès de ce dernier et de son équipe a facilité cette transition, loin d'être évidente à l'origine.

Ensemble, nous avons bien travaillé pour le bien de Villers et de son tennis. Que Patrick Jegou en soit tout particulièrement remercié

**Le Villare**, qui a ouvert ses portes en 2009, a désormais pris sa vitesse de croisière en 2011. Les expositions, certaines de grande qualité comme la tapisserie de Rollon, et les animations se sont succédées au fil des mois. Elles ont permis de recevoir plus de 15 000 visiteurs sur l'année, hors activités régulières.

C'est un chiffre tout à fait intéressant et qui démontre, tout comme le Paléospace, toute l'attente des Villersois en ce domaine.

La vie associative y est particulièrement active grâce aux associations locales, qui y trouvent un lieu d'expression à la hauteur de leurs espérances. De nouvelles activités y sont proposées, notamment à la jeunesse. Cours de zumba ou de hip hop par exemple.

L'an passé, je vous avais parlé de la démarche que nous allions mener pour réaliser les **les travaux de rénovation de l'église de Villers-sur-Mer**. La procédure pour recruter un **assistant à maîtrise d'ouvrage** est en cours de finalisation. Dès que celui-ci sera retenu, nous pourrons progresser sur ce dossier, tout en étant conscients que nous serons liés aux subventions des monuments classés historiques, dont chacun sait que les fonds ne sont pas extensibles.

Nous n'en oublions pas pour autant l'entretien courant. Ainsi, nous avons procédé au nettoyage complet de l'intérieur de l'église et à la pose d'un éclairage complémentaire sur les bas côtés.

Comme je l'avais évoqué l'an passé, **l'audit de l'organisation des services de Villers-sur-Mer réalisé** réalisé en 2010, à vu sa mise en œuvre en 2011. Les préconisations recommandées ont été exécutées dans leur très grande majorité. Nous avons procédé à certaines restructurations, redé-

ployé nos moyens pour les ajuster aux besoins, ce qui n'a pas été sans les ajustements et remises en question, nécessaires et indispensables au perfectionnement de l'ensemble de nos services. Avoir des services publics performants, au service de Villers, telle est notre volonté.

Bien-sûr, au quotidien, nous nous sommes efforcés de poursuivre nos programmes d'entretien de la ville. La charge est importante et il faut toute l'implication du personnel communal pour mener à bien ces missions.

Villers c'est 24 Kilomètres de rues, 30 kilomètre de trottoirs et places, 2,4 kilomètres de plage, 35 bâtiments municipaux, 18352 mètres carrés d'espaces verts, 17 kilomètres de chemin piétonnier à entretenir.

C'est également 2164 tonnes d'ordures ménagères, 5824 mètres cubes d'encombrants et 4680 mètres cubes de déchets verts à enlever.

Mais ce sont aussi 5500 personnes reçues à la mairie, des centaines d'actes administratifs dressés chaque année, sans oublier les milliers de repas de la cantine et du centre aéré.

Cette liste n'est pas exhaustive, elle vous donne néanmoins une idée de l'ampleur de la tâche.

En 2011, nous avons remis en état 2 pompes du système éco-plage., nous avons procédé à la remise aux normes de toutes les aires de jeux pour enfants, nous en avons créé de nouvelles celles du jardin public et celles du Marais. Nous avons également étoffé ces aires, de nouveaux jeux pour enfants : un portique balançoire, une tour « aventures » au Marais et une tour « aventures » au jardin public.

Nous avons renforcé notre sécurité et défense incendie en posant 5 nouvelles bornes à incendie, mis en place des volets roulants sur la Digue, un défibrillateur supplémentaire a été installé et 10 nouveaux columbariums posés au cimetière.

Continuons avec les bâtiments communaux que nous nous efforçons d'entretenir et de moderniser :

Un bilan énergétique de l'ensemble de nos bâtiments a été fait par une entreprise spécialisée. Une première tranche de travaux a été engagée en 2011, avec l'isolation des combles des écoles. Ces travaux de mise aux normes s'étaleront sur plusieurs années..

Nous avons aussi procédé à la pose de sèche main électrique au sein de l'école primaire et de l'ensemble des toilettes publiques, afin de réduire la consommation excessive de papiers.

L'école s'est vue équipée de 2 nouveaux tableaux interactifs, portant ainsi leur nombre à 4 et la dotant

d'outils pédagogiques modernes et de haut niveau.

La porte d'entrée de la mairie a été remise en état ainsi qu'une partie de mur du Parc San Carlo aux abords de la Côte de Dives, la porte du garage du local de location de parasols a été remplacée, et des travaux d'entretien on été menés au CNV.

En termes de gros-oeuvre et pour le confort des anciens, 5 appartements ont été intégralement remis en état au sein de la Vé Maine : salle-de-bain, revêtement des sols, peinture des murs. Dans le même registre, nos agents ont réalisé la pose de revêtement dans 2 appartements de la gendarmerie et la VMC a été mise aux normes.

Au Marais, une aire de pique-nique a été créée et aménagée, comprenant la pose de 10 tables de pique nique, de bancs et de corbeilles. Une dizaine de bancs supplémentaires ont été disposés à plusieurs endroits dans le Marais.

La mare à gabion a reçu quelques aménagements naturels. Par volonté de faire revivre cet espace naturel et pour le plaisir des promeneurs, elle se remplit désormais en permanence par un système de pompage. Evidemment, le fauchage de cette zone représente un travail important et assidu.

Nous avons maintenu nos efforts pour l'entretien de notre **voirie** t un programme important a été engagé en 2011, notamment Avenue Clémenteau, rue Léonie, rue des Tamaris.

L'avenue de la République entre la Rosière et la station essence est en cours d'aménagement avec un élargissement des trottoirs.

Les effacements de réseaux sont commencés Rue Marthe Chenal et rue des Ammonites, avec la pose d'un nouvel abri bus.

La rue des Martrois a été sécurisée par la pose de potelets métalliques protégeant les piétons sur le trottoir.

Toutes les rambardes de bois du Parc San Carlo, ont été refaites.

Nous ne pouvons oublier **l'acquisition du Dinosaur**, sculpture métallique et véritable œuvre d'art, qui a été posée sur le rond-point Jean Moulin.

Nous avons été amenés à compléter notre équipement ou à remplacer certains matériels, sans que cette liste soit limitative, je rappellerai nos principales acquisitions :

- Un quad Ranger pour les postes de secours de la plage,
- Une saleuse et une balayeuse de voirie,
- Un camion benne pour les espaces verts
- Un pick-up,
- Un fourgon pour les manifestations.

Il n'est de bonne gestion sans de bonnes finances. Pour s'assurer de la validité de notre démarche, nous avons fait réaliser un audit financier courant 2011. Celui-ci a fait ressortir la qualité de notre gestion et la bonne situation financière de la ville. Il permet d'établir également que les impôts locaux sont, pour une ville de même strate de population, parmi les plus bas de France

Il convient toutefois d'être vigilant pour les années à venir, face au défi économique et aux contraintes financières qui ne seront pas sans impacter le budget communal.

Il est bien certain que les dotations de l'Etat seront inférieures à l'avenir et, quoiqu'il advienne, avec d'inévitables implications sur notre budget.

Toujours dans le même esprit, la commune signera prochainement avec le Trésor Public une « Charte Qualité Comptable ». Cette charte nous permettra, dans un souci d'excellence, de progresser dans la qualité et la rigueur, avec un partenaire dont les compétences en la matière sont reconnues.

Bien entendu je ne terminerai pas cette longue énumération sans rappeler toutes les actions que nous menons au quotidien, que ce soit pour les écoles, les anciens, le bureau d'aide sociale et plus généralement dans nos différentes missions sportives, culturelles et autres.

Voilà Mesdames et Messieurs un bref panorama de l'année 2011. L'ouvrage n'a pas manqué mais je suis fier des équipes qui ont pu mener à leurs termes toutes ces missions de service public sans lesquelles la qualité de vie ne serait pas ce qu'elle est à Villers.

L'année 2012 verra se poursuivre nos efforts et notamment en matière de voirie. Des kilomètres de trottoirs vont être réhabilités cette année, répondant ainsi à l'attente de beaucoup.

En créant l'EPIC des sports et des loisirs, nous nous étions engagés à faire une programmation pluri annuelle pour la rénovation des courts de tennis. Une première tranche sera réalisée en 2012, qui devrait voir la réhabilitation de 4 courts et très certainement, si l'appel d'offre est favorable, du central.

Les études pour l'effacement des réseaux et la réfection totale du boulevard Pitre Chevalier vont être poursuivies en 2012, tout comme celles relatives au quartier ouest de Villers, dit des Bosquets. Avec la nomination de l'assistant maître d'ouvrage, les premières études vont être menées pour la future rénovation de l'église.

Malgré un environnement économique très contraint, nous allons continuer à avancer. Nos

réalisations 2012 seront totalement tournées vers l'avenir pour que nos enfants et les générations futures trouvent à Villers des équipements de qualité, gages d'une bonne qualité de vie.

La cérémonie des vœux nous permet de remercier tous ceux qui œuvrent pour Villers. C'est une tradition à laquelle je me prête bien volontiers tant elle me paraît importante.

En tout premier lieu, je remercie le conseil municipal et en particuliers mes adjoints, Jean Paul Durand, Patricia Forin, Pierre Aubin, Catherine Vincent, Monique Bécel.

Je remercie Monsieur Claude TAJAN, Directeur Général des Services, Monsieur HAMELIN, Directeur des services techniques et l'ensemble du personnel de la ville de Villers, toujours dévoué à sa ville et à ses habitants.

Je remercie l'office de tourisme et d'animation ainsi que sa directrice, Clotilde Cassot, son équipe et Fanny Pauwels, directrice de l'animation.

La brigade de gendarmerie et le major Jean Jacques DUMONT, et le bridadier chef DUMONT ;

Les pompiers et l'adjudant chef TRIBHOU, Le personnel enseignant et leur directeur Privat PERRIN,

L'équipe de l'Odysée - Paléospace de Villers et sa directrice Karine BOUTILLIER,

La presse locale, représentée par Annie MATHIEU et Laurence KIEFFER,

Monsieur le Curé de Villers, le Père FRELATRE,

Et puis je remercie du fond du cœur tous les bénévoles qui œuvrent dans les 35 associations villersois. Leur action est essentielle à la bonne cohésion sociale de notre société.

Au nom de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches, l'expression de nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2012.



# CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2011

## Budget 2012 :

### EPIC-Espace museographique Paleospace « L'Odyssee »

Comme chaque année, pour fonctionner, cet établissement a besoin de ressources complémentaires qui sont octroyées à 50/50 par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et la Commune.

Ces financements correspondent pour partie aux besoins de la structure pour fonctionner et pour remplir les missions de service au public et d'intérêt général qui lui ont été attribuées. Cet établissement nous a transmis son projet de budget 2012.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- adopte ce budget de l'EPIC Muséographique Paléospace « L'Odyssee » et ses orientations pour l'année 2012 et notamment le versement de la participation de la Commune à hauteur de 162.000 € (125.000 € pour le fonctionnement et 35.000 € pour l'investissement et 2000 € de régularisation exceptionnelle d'EDF).

Cette participation est légèrement inférieure à celle de 2011.

## Budget 2012 :

### EPIC Office de Tourisme et d'Animations

Dans le cadre des animations et promotions touristiques 2012, l'EPIC de l'Office de Tourisme et d'Animations nous a transmis sa proposition de budget pour l'année 2012, dont une copie a été transmise.

La participation demandée à la Commune s'élèverait à 521.928 € (inférieure à celle de 2011), à laquelle vient s'ajouter :

- la taxe de séjour encaissée par la Commune puis reversée à l'EPIC de l'Office de Tourisme et d'Animations,
- la participation financière pour le personnel mis à disposition par la Commune estimée à 113.800 € (salaires + charges pour l'année 2011). Cette somme est reversée à la Commune.

En outre, la Commune mettra à disposition gratuitement la zone de plage nécessaire aux activités des « ateliers du Méridien ».

Ce financement permet de réaliser les missions de service au public et d'intérêt général qui lui ont été confiées.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité :

- adopte ce budget et ses orientations pour l'année 2012 et notamment le versement de la participation de la Commune.

## Budget 2012 :

### EPIC des Sports et des Loisirs

L'EPIC des Sports et des Loisirs achève sa première année de fonctionnement.

L'activité tennis s'est très bien déroulée, tout comme la mise en place de l'école de tennis enfants et adultes.

Comme pour les autres établissements publics industriels et commerciaux, l'EPIC de sports et des loisirs se doit de nous présenter son projet de budget 2012, accompagné des tarifs et de la prévision budgétaire nécessaire pour équilibrer les missions d'intérêt général qui lui sont confiées comme l'école de tennis enfants (budget dont une copie vous a été transmise).

Le Conseil Municipal après délibération, à la majorité absolue (15 pour ; un vote contre : Mr SAUTELET) ;

- adopte le budget 2012 présenté par l'EPIC des sports et des loisirs,
- adopte les propositions tarifaires « tennis » présentées,
- adopte la participation financière de la Commune pour le fonctionnement 2012 des missions d'intérêt général comme l'école de tennis enfants à hauteur de 6.500 €.

## DSP Plage - Délégation de Service Public - Etablissement des Bains

La Commune de Villers sur Mer, a délégué l'exploitation des établissements des bains, par délégation de service public qui s'achève le 31 décembre 2012.

La procédure réalisée en 2008, se doit d'être recommencée et elle obéit à un formalisme très encadré.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité adopte le principe du recours à une délégation de service public pour l'exploitation de l'Etablissement des bains de Villers sur Mer.

## DSP Plage - Délégation de Service Public Réalisation et exploitation du Club de Plage

La Commune de VILLERS SUR MER, comme évoqué dans le rapport joint peut déléguer l'exploitation du club de plage. La précédente délégation s'achève au 31 décembre 2012 et il convient de relancer cette procédure.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité :

- adopte le principe du recours à une délégation de service public pour la réalisation et l'exploitation d'un club de plage sur la plage en face du Casino de Villers sur Mer.

## Tableau des emplois - Régime indemnitaire

Comme de coutume, il convient d'adopter le tableau des emplois en fonction des avancements des promotions et des recrutements envisagés.

Pour 2012, le tableau des emplois proposés est le suivant :

GRADES	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>12</b>	
Directeur général des services 20/40	1	
Attaché	1	
Rédacteur principal	1	
Rédacteur territorial	2	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	
Adjoint administratif de 1ère classe	1	
Adjoint administratif de 2ème classe	4	
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>58</b>	
Ingénieur	1	
Agent de maîtrise principal	2	
Agent de maîtrise	2	
Adjoint technique principal de 1ère classe	1	

Adjoint technique principal de 2ème classe	7	
Adjoint technique de 1ère classe	6	
Adjoint technique de 2ème classe	39	
<b>FILIERE INFORMATIQUE</b>	<b>2</b>	
Webmaster (dont 1 à 17,5 h/semaine)	2	
<b>FILIERE SPORTIVE</b>	<b>1</b>	
Educateur des APS principal de 1ère classe	1	
<b>FILIERE POLICE</b>	<b>2</b>	
Brigadier de police municipale	1	
Gardien de police municipale	1	
<b>FILIERE MEDICO &amp; SOCIALE</b>	<b>1</b>	
Moniteur - éducateur (27 h/semaine)	1	
<b>ATSEM</b>	<b>1</b>	
<b>FILIERE ANIMATION</b>	<b>1</b>	
Adjoint d'animation de 2ème classe	1	
<b>CONTRACTUELS</b>	<b>2</b>	
Chargé de mission	1	
Enseignant d'anglais	1	
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	

En plus de ce tableau, il convient de prendre acte des postes saisonniers ouverts :

- sauveteurs de plage (au maximum 14) ;
- dames d'entretien des sanitaires (au maximum : 7) ;
- personnel du centre aéré (au maximum 9).
- De plus pour faire face aux remplacements temporaires de longue période : au maximum 7 agents techniques 2ème classe.

De plus, compte tenu des évolutions juridiques, il convient d'actualiser le régime indemnitaire. Il est rappelé que depuis l'instauration du régime indemnitaire « IAT-IEMP » l'autorité se réunit deux fois dans l'année avec les différents responsables pour statuer individuellement sur les taux et montants de chacun, en fonction des critères contenus dans les délibérations actées en conseil municipal.

Le régime indemnitaire et les dispositions statutaires sont actualisés comme suit :

- Régisseur collecte de verres - titulaire Mme GAUDRAY, suppléante Mme CHEREL,
- Actualisation de la prime Police à compter du 01/01/2012 à 20 %. Pour ce service, il est précisé que le responsable du service et son adjoint sont compétent pour les mises en fourrière ;
- Rémunération des heures supplémentaires pour tous les cadres d'emploi pouvant y prétendre ;
- Cette modification du régime indemnitaire nous oblige de par la loi, à instaurer la prime de fonction et de résultats pour les cadres. Cette prime vient remplacer les primes existantes (IFTS et IEMP) pour ces cadres d'emplois.

La PFR sera fixée par arrêté individuel, selon les montants de référence annuels fixés par décret n° 2008-1533 et son arrêté ministériel du 22/12/2008 fixant chaque part et le plafond annuel, selon le grade concerné, aux taux individuel déterminé par l'autorité territoriale.

Pour rappel, les critères retenus pour tous les cadres d'emploi, et donc pour les deux parts de la PFR sont :

- Esprit d'initiative
- Assiduité-Ponctualité
- Encadrement
- Compétence
- Correction-respect

Le régime indemnitaire et les dispositions statutaires sont actualisés pour l'année 2012 en fonction des nouvelles règles et lois.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité a adopté le tableau des emplois au 1er Janvier 2012, tel que ci-dessus présenté, et le régime indemnitaire actualisé.

## Tarifs municipaux 2012

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité adopte les tarifs suivants pour 2012 (sans augmentation par rapport à 2011) :

MARCHÉ	SAISON (1.6 au 30.9)		HORS SAISON (1.10 au 31.5)	
	Abonnés (1)	Non Abonnés	Abonnés (1)	Non Abonnés
- Place couverte avec table donnant droit à une profondeur maximum de 2 M, le mètre linéaire	2 €	3.50 €	0.70 €	1.70 €
- Places non couvertes donnant droit à une profondeur maximum de 2 M, le mètre linéaire	1 €	2.35 €	0.45 €	1 €
Seuls peuvent bénéficier des tarifs d'abonnement les commerçants fréquentant le Marché au moins 9 mois par an				
Tarifs manifestations hors marché (fête de la Coquille ; animarchés...) majoration: +50 % tarif non abonné de saison arrondi à l'unité la plus proche, soit : 5 €/mètre linéaire. Tarif pour non inscrit : 20 €/mètre linéaire				
Places couvertes avec équipement	Saison 2.35 €		Hors saison 0.90 €	
Pour faciliter la perception et la rendre opérante, les longueurs ou surfaces occupées seront toujours arrondies à l'unité supérieure. Ces tarifs seront l'objet d'un affichage permanent au bureau du Régisseur situé à l'entrée du marché principal et sur le panneau d'affichage de la Mairie.				

Centre Aéré	SEMAINE NON BENEFICIAIRES D'ALLOCATIONS	SEMAINE BENEFICIAIRES D'ALLOCATIONS
	1 enfant	75.60 €
2 enfants	68.30 €	46.70 €
3 enfants	68.30 €	43.65 €
4 enfants	58.00 €	40.60 €

Dans le cadre de l'harmonisation des tarifs du Centre Aéré, il peut arriver que des paiements soient à effectuer pour les journées seules. Cela correspond à des rompus de début ou de fin de semaine par rapport au début ou de fin de mois.

## Cimetière

PERIODICITE	Enfant	Pleine Terre		Caveau		
		1.2 P	3 P	1.2 P	3 P	4.6 P
TRENTENAIRE	150 €	315 €	395 €	375 €	470 €	755 €
CINQUANTENAIRE	255 €	535 €	675 €	825 €	995 €	1475 €
PERPETUELLE				1800 €	2250 €	3450 €
Columbarium						
* location trentenaire		710 €				
* location Cinquantenaire		850 €				
* Perpétuité		1475 €				
Jardins d'Urnes						
* location trentenaire		245 €				
* location Cinquantenaire		415 €				
* Perpétuité		1130 €				

<b>Plage Cabine</b> (emplacement particulier) + surveillance cabines : 1 cabine maximum par famille. (tarif inchangé)	110 €
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------

**Stationnement Payant** (tarif inchangé)  
Secteur Plage : 1 € pour 1 heure / 0.5 € pour ½ heure minimum  
Secteur Centre-Ville : 0.5 € pour une heure / 0.2 € pour 20 minutes

**Ravalement de façade :**  
En ZPPAUP  
Propriétés exceptionnelles : 10 % de la somme du ravalement plafonné à 1000 € remarquables : 10 % de la somme du ravalement plafonnée à 850 € Réfection de clôtures : 10 % plafonné à 350 €  
Hors ZPPAUP  
Autres propriétés : 10 % de la somme du ravalement plafonné à 650 €

Taxe de séjour :			
Hôtel des Falaises	768 €	Mr et Mme SIMAR	307 €
Hôtel Outre Mer	804 €	Melle HARCOURT	154 €
Hôtel le Normand	614 €	Mr et Mme BIDARD	384 €
Le Celtic	658 €	Mr et Mme MILLET	77 €
Castellamare	3302 €	AGENCES IMMOBILIERES	
Hôtel Ibis	4378 €	Cabinet VOUILLON	395 €
Domaine de Villers	1305 €	Immovac	1140 €
Hôtel les Frais Ombrages	998 €	Interhome	2847,61 €
Camping Bellevue	2467 €	Traveland Resorts	2797,00 €
Taxe de Séjour – Locations d'appartements			
Taxe forfaitaire : 10 € pour un studio ; 15 € pour un 2 pièces ; 20 € /3 pièces, 25 €/Villas			
Taxe perçue pour 28 jours maximum et minimum 1 semaine de séjour			
<b>Taxe de Séjour – Locations Chambres d'Hôtes - Pour rappel 2011 :</b>			
A=Capacité d'accueil théorique de l'hébergement ;			
Période de perception forfaitaire : 60 jours ; tarifs 0.80 € jour/personne			
Abattement de 20 % prévu à l'article R2333/61 du CGCT soit :			
(A x 60 jrs x 0.80 €) – (20 % abattement) = Net à payer			

Transport scolaire et location de bus (tarif inchangé)		Garderie (tarif inchangé)	
1 enfant = 21 €		Forfait 1/2 trimestre, payable d'avance	
(8 € par enfant supplémentaire)		Matin 16 €	
		Soir 21,30 €	
		Matin et Soir 32 €	
Droit de voiries par m <sup>2</sup> et par an (tarif inchangé)			
1ère zone : Rues piétonnes + bord de plage		= 75 €	
2ème zone : Centre-Ville		= 70 €	
3ème zone : hors périmètre centre-ville		= 35 €	
4ème zone : structure semi close (jouis,bâches)		= 95 €	
5ème zone : Structure, close aménagée		= 120 €	
Tout dépassement sera facturé 20 € par m <sup>2</sup> en sus et par jour			
Enseigne sur support mobile : 175 € l'unité			
Place taxi		= 150 €/an	
Zone rurale		= 7 €/m <sup>2</sup>	
Echafaudage linéaire		= 1 €/jour/mètre	
Dépôt de bennes		= 8 €/jour/par benne	
Spectacles du Stade		Cirques/Marionnettes	
20 € par m <sup>2</sup> utilisables		15 € par m <sup>2</sup> utilisables	
Manège Digue Est :		2500 € (2254 € pour 2010)	
Manège Digue Ouest :		2000 € (1335 € pour 2010)	
Redevance Camping :		4250 € (4080 € pour 2010)	
<b>Etudes surveillées (tarif inchangé)</b>			
1 € par jour			
<b>LOCATIONS DE SALLES</b>			
Le Villare		350 € pour 3 heures	
Salle multimédia n° 1		150 €/jour (8 heures)	
Salle multimédia n°2		150 €/jour (8 heures)	
Salle de réunion		100 € par 1/2 journée	
Bureau partagé		20 €/heure	
Salle multifonction		200 €/jour	
Celloise/Les Ormes		12 € par jour/personne	
Prime à la naissance		50 € par enfant	
<b>TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE</b>			
Les nouveaux tarifs sont donc pour 10 repas			
		Villers sur Mer	
Extérieurs		32 €	
Primaires		39 €	
Maternelles		36,25 €	
Adultes Cantine		5,50 €/repas	
<b>TARIFS SALLE DE MUSCULATION/LOISIRS (tarifs inchangés)</b>			
		VILLERS HORS VILLERS	
Abonnement à l'année		160 € 240 €	
Abonnement 6 mois		98 € 147 €	
Abonnement Mois		28 € 42 €	

### Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité octroie une subvention exceptionnelle de 300 € au Club de karaté.

### Convention d'occupation du domaine public - Mise a disposition de locaux par la ville de Villers sur Mer au profit de la société TUTOR CÔTE FLEURIE

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a confié, par voie de délégation de service public, à la Société Tutor Côte Fleurie la mission de construire et d'exploiter un réseau internet Très

Haut Débit par fibre optique. La Commune de Villers sur Mer va participer au bon déroulement de cette mission en autorisant la Société Tutor Côte Fleurie à installer son matériel dans un local appelé Nœud de Raccordement Optique, place Loutrel. Accord à l'unanimité.

### Rachat gare SNCF EPF Commune de Villers sur Mer

Le 15 Décembre 2006, le Conseil Municipal de VILLERS SUR MER a procédé à l'acquisition de la gare SNCF via l'Etablissement Public Foncier de Normandie. A ce jour, il convient de procéder au rachat de ce bien auprès de l'EPF Normandie, et ce, au plus tard le 31 Décembre 2011. Le prix de rachat s'élève à 52.645 € toutes taxes comprises qui se décompose en valeur foncière pour 48.000 € et en frais et actualisation pour 4.623,73 € auxquels il convient d'ajouter la TVA sur la marge (au taux de 19.6 % soit 21.37 €). Accord à l'unanimité.

### Virements de crédits

Le Conseil Municipal après délibération à l'unanimité autorise les virements de crédit suivants :

<b>1-Section d'investissement :</b>	<b>Dépenses :</b>
Cpte 2042 - Ravalement de façade : - 6000 €	Cpte 1641 - Emprunts : + 6000 €
<b>2-Section de fonctionnement :</b>	<b>Dépenses :</b>
012 - Charges de personnels Cpte 6413 - personnels non titulaires : + 48.000 €	
011 - Charges générales - Cpte 6068 - autres matières et fournitures : - 48.000 €	<b>Recettes :</b>
Cpte 7318 - Autres impôts : - 230.243 €	Cpte 7311 - Contributions directes : + 1.183.922 €
Cpte 739116 - Reversement : + 953.679 €	
<b>3 - Section d'investissement :</b>	<b>En dépenses :</b>
Op 01/11 : Acquisition Matériel 2011 : + 40.000 €	Op 02/11 : Travaux Bâtiments 2011 : + 120.000 €
Op 03/11 : Acquisition d'œuvre d'art : + 40.000 €	<b>En recettes :</b>
Op emprunt non affecté : + 200.000 €	
<b>4- Section d'investissement :</b>	<b>En dépenses :</b>
Op 01/12 : Voie - Réseaux - Divers (défense contre la mer...) : + 300.000 €	<b>En recettes :</b>
Op emprunt non affecté : + 300.000 €	

### Communications/informations au Conseil Municipal

En vertu notamment des délibérations déléguant à Monsieur VAUCLIN les délégations de gestion, il est communiqué au Conseil Municipal les opérations et documents suivants :

- Rapport d'activités de la Communauté de Communes
- Rapport stationnement payant et ordures ménagères,
- Rapport DSP Plage et Club de Plage,
- MAPA Réhabilitation de tennis municipaux : Ouest France du 11/11/2011
- MAPA réalisés en vertu des publicités suivantes : Ouest France : du 15 et 16/09/2011 ; 21/09/2011 ; 05/10/2011 ; 16/11/2011 ; Eveil du 15/06/2011 ; 17/08/2011 ; 16/11/2011 ; du 02/11/2011 ; Pays d'Auge du 17/05/2011 ; 15/11/2011

### Convention BOUYGUES TELECOM

La Société BOUYGUES TELECOM va procéder au changement de l'équipement relatif à la téléphonie mobile implanté dans l'Eglise de Villers sur Mer.

A cette occasion, il a été renégocié les conditions financières qui s'élèvent désormais à 5500 € net annuel, actualisable annuellement.

Ces travaux de remplacement ont été validés par les services des bâtiments historiques et toutes les dispositions d'intégration seront respectées. Accord à l'unanimité.

### Remise gracieuse de pénalités

Le Trésor Public nous sollicite pour octroyer à Monsieur ZIRAH Olivier la remise gracieuse de pénalité de 13 € liée à un permis de construire car cette dernière a été envoyée à l'adresse de sa résidence secondaire.

Le Trésor public a émis un avis favorable ainsi que le conseil municipal.

### Conventions SFR – VIVENDI

Dans le cadre du rachat de la Sté SFR par la Sté VIVENDI, il convient d'actualiser les titulaires des nouveaux contrats, notamment ceux liés à la téléphonie mobile.

Le nouveau titulaire devient VIVENDI en lieu et place de la Sté SFR.

Accord du Conseil Municipal.

### Convention Communauté de Communes / Commune

Dans le cadre de l'informatisation de notre système informatique lié à l'urbanisme, il apparait nécessaire et indispensable d'obtenir des données informatiques qui sont, à ce jour, en possession de la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la Communauté de Communes.

### Emprunts garantis

Logipays a sollicité de la Caisse des dépôts et consignations, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières du prêt n° 265189 – opération 0545920 (montant initial de 240.000 €), initialement garanti par la Commune (réhabilitation thermique de 15 pavillons – rue de la savagine, impasse des cols verts et impasse des vanneaux).

Pour ce prêt, le réaménagement consiste en un reprofilage caractérisé par une réduction de la durée résiduelle.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité autorise cette garantie d'emprunt.

### Taxe communale sur la consommation finale d'électricité : fixation du coefficient multiplicateur

Le Précédent Conseil Municipal a fixé à 8 le coefficient multiplicateur appliqué aux deux tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité et a décidé

d'actualiser ce coefficient multiplicateur à compter du 1er Janvier 2012, puis ensuite le 1er Janvier de chaque année suivante selon les modalités prévues à l'article L.2333-4 du CGCT, c'est-à-dire en proportion de l'indice moyen des prix à la consommation, hors tabac, établi pour l'année précédente par rapport au même indice établi pour l'année 2009, les montants en résultant étant arrondis à la deuxième décimale la plus proche.

Le Ministère de l'Intérieur a adressé, au mois de Juillet, une circulaire aux préfets indiquant, entre autres, que suivre l'indexation annuelle des coefficients maximaux nécessitera de prendre une délibération tous les ans et que les délibérations fixant les coefficients devront indiquer un quantum en valeur absolue. Un arrêté est en cours de préparation portant, dès 2012, le coefficient maximal de la part communale de la taxe à 8.12, montant résultant de l'application de la formule exposée dans le précédent Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, fixe le coefficient multiplicateur de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 8.12, à compter du 1er Janvier 2012.

### Ravalements de façades

Une subvention de 610 € est octroyée à Mr FORIN Philippe et à Mr HENRION Patrick.



Au préalable, il faut rappeler que l'Etat et la commune ont des compétences respectives clairement définies en matière de gestion de l'enseignement scolaire.

L'Etat fixe les programmes nationaux et prend en charge le recrutement, la formation et la rémunération des personnels enseignants.

Le directeur d'école, nommé parmi ces derniers, veille au respect de la réglementation et au déroulement des enseignements au sein de l'école.

La commune est propriétaire des locaux scolaires et en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement. Elle gère également certains personnels non enseignants qui travaillent à l'école, notamment les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et ceux qui s'occupent de l'entretien et du service de restauration.

Parallèlement, l'école est dotée de ressources octroyées par la commune et elle peut financer des projets éducatifs ou des actions de solidarité à l'école.

Une école suit tout d'abord un fonctionnement et respecte donc une organisation à un niveau national.

Dans le respect de certaines validations et en vue de concerter un certain nombre de personnes, un règlement intérieur est mis en place dans chaque structure scolaire, par le conseil d'école. Ce conseil d'école regroupe :

- le directeur de l'école,
- le Maire de la commune,
- le conseiller municipal en charge des affaires scolaires,
- les professeurs de chaque classe,
- les représentants des parents d'élève,
- le délégué départemental de l'éducation,
- l'inspecteur de l'Education nationale.

Quant aux parents d'élèves, ils sont des membres à part entière de la communauté éducative. L'enseignant de la classe assure le dialogue avec eux sur la situation de chaque enfant. Des parents, élus dans chaque école, les représentent au conseil d'école.

Ce cahier spécial a pour vocation de présenter les écoles de Villers-sur-Mer et de dresser une vue d'ensemble du fonctionnement et des investissements entrepris par la commune.

## I-L'école de Villers-sur-Mer : son organisation et sa structure

### Présentation des écoles de Villers-sur-Mer et de ses enseignants

Avec 12 classes maternelles et élémentaires, l'école Victor Duprez de Villers-sur-Mer regroupe 297 élèves à ce jour. L'école maternelle et l'école primaire sont réunies sous une même direction.

Monsieur Privat Périn exerce les fonctions de Directeur de cette école et est aussi professeur des écoles au sein d'une classe de CM2.

Il exerce des responsabilités administratives et pédagogiques. Il représente l'institution auprès de la commune et des parents d'élèves.

Ses collègues enseignants sont : Mme Bilak, Mme Challier, Mme Flin, Mme Guérard, Mme Lecomte, Mme Le Gall, Mme Lepicq, Mme Poirier, Mme Quentel, Mme Raclot, M. Roger.

La petite et la moyenne section de maternelle forment ce qu'on appelle le cycle I, ou cycle d'apprentissages premiers. La grande section de maternelle fait déjà partie du cycle II, ou cycle des apprentissages fondamentaux qui comprend également le CP et le CE1. Enfin, le cycle III regroupe le CE2, CM1 et CM2 et a pour objectif d'enseigner aux enfants le cycle des approfondissements.

Ces 12 classes sont réparties de la manière suivante à Villers-sur-Mer :

#### ● 4 classes pour la partie maternelle :

- Une classe comprenant les enfants de « toute petite section » et « petite section » maternelle,
- Une classe de « petite section » maternelle,
- Une classe de « moyenne section » maternelle,
- Une classe de « grande section » maternelle.

En ce qui concerne l'école maternelle, la commune continue à accueillir des enfants en toute petite section, ce qui n'est pas obligatoire. Cela signifie que des enfants de moins de 3 ans peuvent faire leur entrée à l'école un an avant, sous certaines conditions (comme la propreté par exemple) qui permettent à l'enfant de s'intégrer normalement au sein de la structure scolaire. Cette mesure n'est pas obligatoire et relève du mode de fonctionnement de chaque établissement.

La ville de Villers-sur-Mer a mis en place les moyens nécessaires à la réalisation de cette possibilité d'accueillir des enfants en toute petite section et toutes les demandes d'inscription concernant ces enfants ont été acceptées à la rentrée 2011.

#### ● 8 classes pour la partie primaire :

- Une double classe « grande section » – CP,
- 7 classes élémentaires et cours moyen, allant du CP au CM2.

Les enfants en dernière année de maternelle dont certains critères sont pré-requis, comme l'autonomie ou encore une

certaine curiosité, peuvent intégrer une classe à double niveau et donc participer à certains enseignements dispensés en CP pour acquérir des notions à la fin de leur scolarité maternelle.

Au sein des écoles Victor Duprez, 13 instituteurs enseignent et 5 ATSEM ou personnes faisant fonction d'ATSEM, employés communaux, œuvrent au sein de cet établissement.

Un conseil des maîtres réunit le directeur et les enseignants affectés à l'école. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Le conseil des maîtres de cycle permet notamment de faire le point sur la progression des élèves et d'élaborer le projet pédagogique de chacun des trois cycles de la scolarité primaire.

Quant aux ATSEM, leur statut particulier est prévu par le décret n° 92-850 modifié du 28 août 1992 :

« Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative. »

Le choix du nombre d'ATSEM est donc décidé par la commune et voté dans le respect d'un budget global des dépenses que nécessite le fonctionnement d'une école. Ce personnel est sous l'autorité du directeur qui organise leur travail.

Au passage, il est important de rappeler que la commune a la responsabilité des bâtiments, et finance les dépenses matérielles d'une école.

Comme dans toute organisation, les choix s'orientent en fonction d'un projet d'école précis, établis et décidés en amont, dressant ainsi les priorités pédagogiques à tenir.

Quant aux enseignants, ils ne dépendent pas du directeur d'école d'un point de vue hiérarchique qui est statutairement un enseignant et dont les compétences, orientées spécifiquement vers le fonctionnement de l'école,

n'ont pas d'incidence individuelle, notamment au plan pédagogique, même s'il est un élément de la chaîne hiérarchique. Ils relèvent de l'autorité d'un inspecteur de circonscription, qui est un inspecteur de l'Éducation nationale.

### La cantine de l'école

Au sein de l'école Victor Duprez, la cantine comprend 2 réfectoires indépendants dont les aménagements sont séparés. L'un se situe dans l'enceinte accueillant la partie maternelle et le second se trouve au sein de l'école élémentaire.

Les repas des enfants sont intégralement pensés, cuisinés, organisés, de la création du menu jusqu'à la préparation des différents plats, à Villers-sur-Mer, salle Bagot, par 4 cuisinières communales, dont une est la responsable de la cuisine et des préparations.

Elles travaillent de 6h30 à 13h chaque jour d'école. Les préparations sont transportées jusqu'à l'école pour être servies aux enfants à partir de midi. A partir de cette heure-là, un roulement des services est assuré dans les 2 réfectoires.

Pour servir et accueillir les enfants déjeuner à la cantine, 2 services sont assurés par réfectoire, ce qui nécessite la présence de 9 personnes pour assurer ces services, s'occuper de la surveillance et de l'accompagnement des enfants dans le cadre de la restauration scolaire.

L'ensemble de cette organisation est accompagnée par un médecin conseil qui délivre des méthodes et des règles sur la nutrition, en vue de sensibiliser les cuisinières sur l'équilibre des repas et les quantités dont les enfants ont besoin pour leur santé et leur croissance. Cet équilibre nutritionnel peut faire l'objet d'un projet pédagogique et éducatif.

A ce jour, la démarche communale vise à développer la qualité des produits fournis aux enfants, notamment en augmentant les produits dits « bio ».

Ces agents de service s'occupent aussi des lits dans le dortoir destiné à accueillir les enfants de l'école maternelle, à l'heure de la sieste.

### La garderie

Une garderie a été mise en place par l'école Victor Duprez pour laisser la possibilité aux parents de déposer leurs enfants plus tôt à l'école, ou de revenir les chercher un peu après la sortie des classes.

Ainsi, les enfants sont accueillis, qu'ils soient à l'école maternelle ou à l'école primaire, chaque jour d'école, de 8h à 8h50, le matin, et de 16h30 à 18h, le soir.

Le matin, les enfants de l'école maternelle ou de l'école primaire sont réunis au sein d'un même groupe et deux groupes sont prévus le soir.

A partir de 16h30, les petits sont accueillis dans un groupe unique, sous la surveillance d'un agent de la commune. Ces enfants sont surveillés par du personnel communal qualifié et expérimenté.

Quant aux plus grands, ils sont surveillés dans le cadre d'une classe « étude » ou « aide aux devoirs », réalisée directement, auprès des élèves, par les instituteurs rémunérés par la commune, au-delà de leur temps de travail.

### L'équipement informatique

Il y a quelques années, le parc informatique des écoles est devenu obsolète. En 2005/2006, la commune a investi et équipé à neuf l'ensemble de la salle informatique destinée à donner des cours aux élèves de l'école élémentaire. Les classes sont toutes dotées d'un ordinateur à ce jour.

Quant à l'école maternelle, elle est aujourd'hui informatisée, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Le service informatique de la commune gère une grande partie des équipements des écoles et assure l'ensemble des installations informatiques, ainsi que la maintenance du réseau.

Récemment, le service a mis en place un proxy, fixé directement sur le filtrage du contenu des sites internet, et permettant de bloquer l'accès à certains sites pour assurer une sécurité liée au risque que peut engendrer Internet auprès des enfants.

Salle informatique



Le service informatique a aussi développé des outils destinés à optimiser le fonctionnement interne de l'établissement et des enseignements. Il intervient aussi comme support pour le site internet de l'école.

Enfin, il y a deux ans, l'équipement des classes élémentaires de tableaux blancs interactifs a démarré. 2 tableaux ont été installés à l'époque. Ces tableaux permettent d'utiliser les mêmes fonctions qu'un tableau classique mais à l'aide de stylets adaptés et d'agir directement sur l'écran en projetant du contenu numérique. Comme un écran tactile. A ce jour, l'école est équipée de 4 tableaux blancs interactifs.

### Le fruit à la récré

La commune participe depuis janvier 2010, à la mise en place d'«un fruit pour la récré», et assure la distribution d'un fruit par jour à la récréation, dans l'ensemble des écoles de Villers-sur-Mer, en vue de lutter contre l'injustice alimentaire et toujours dans l'objectif de respecter une alimentation saine pour les enfants.

En 2010, cette opération a nécessité un budget communal de 11 000€.

Opération un enfant un fruit



## II – Pédagogie et philosophie : l'école, un lieu d'enseignements et d'ouvertures

### L'école de musique

Un partenariat entre l'école de musique intercommunale Claude Bolling de Trouville-sur-Mer et l'inspection académique du Calvados s'est créé pour permettre le travail d'un projet musical sur l'année scolaire, s'insérant dans le projet d'école.

Chaque projet musical est donc organisé en entente entre les professeurs et l'intervenant de l'école de musique. Les enseignants reçoivent alors 8 heures de cours de musique pour le cycle 2 et 10 heures pour le cycle 3.

Cette année, le projet musical s'intitule : « écoute et production ».

### L'anglais à l'école de Villers-sur-Mer

Un professeur d'anglais est employé par la commune. Il intervient du CP au CM2 et dispense au total 19 heures de cours d'anglais par semaine, pour que les enfants fassent leur apprentissage en anglais dès leur plus jeune âge.



Bibliothèque école élémentaire

### La bibliothèque

L'école Victor Duprez comprend une bibliothèque avec des choix de livres adaptés selon les âges et une bibliothécaire, faisant partie du personnel communal, qui organise, avec les enfants, le prêt de livres. Les enfants peuvent emprunter quelques livres par semaine et continuer leur découverte lors des week-ends ou des vacances scolaires.

### Les stages de voile

Des crédits sont alloués par la commune afin de faire bénéficier les enfants des écoles, d'un stage de voile délivré et encadré par le CNV.

Cette année, du cerf volant sera proposé aux enfants.

### Le tennis

Depuis la rentrée scolaire de 2011, des cours de tennis sont dispensés pour certaines classes.

### L'association « Tous avec le Bénin »

De l'enseignement aux loisirs, l'école est aussi un lieu de solidarité, un lieu de partage et de communication.

Les enfants de l'école Victor Duprez correspondent, déjà depuis quelques années, avec une école située au Bénin, à Monkpa plus précisément.

Cette communication entre les enfants s'est, au fil du temps, développée et a donné lieu à une véritable concrétisation cette année : la naissance d'une association loi 1901, déclarée en Préfecture, en date du 15 juin 2011.

Elle a pour vocation de venir en aide à cette école primaire de Monkpa en recueillant des fonds qui permettront d'acheter et d'acheminer un bus, pour le transport des élèves de la brousse vers leur école, ainsi que tout matériel nécessaire à leur enseignement scolaire.



Bibliothèque école maternelle

Les ressources de l'Association comprennent :

- Les subventions des collectivités,
- Les dons,
- Les cotisations des membres,
- Les ressources propres à l'Association provenant de ses activités, telles que des manifestations organisées pour récolter des dons, la vente de pâtisseries, de gâteaux ainsi que toutes recettes publicitaires ou autres.

## III- Les sorties extra scolaires

### Les Amicales de Parents d'Elèves (APE)

Deux Amicales de Parents d'Elèves existent au sein de l'école Victor Duprez avec des comptes et des objectifs séparés : l'une pour l'école primaire, l'autre pour l'école maternelle.

Ces Amicales ont une forme juridique propre et forment des associations comprenant des membres et un bureau regroupant le Président, le trésorier et la secrétaire.

Chaque année, ces Amicales récoltent des fonds permettant de programmer des sorties, la classe de neige ou encore le financement de matériel ou fournitures s'insérant dans un projet d'école.

En fonction de son bilan et de ses besoins, la ville de Villers-sur-Mer accorde une subvention annuelle aux Amicales. L'Amicale des Parents d'Elèves de l'école primaire a reçu une subvention de 15 767 euros en 2011 et celle de l'école maternelle, une subvention de 1000 euros.

### Les sorties

Pour chaque sortie scolaire, les moyens de transport sont financés par la ville, notamment la prise en charge des transports utilisés pour se déplacer jusqu'à la piscine dans la cadre des activités hebdomadaires sportives, dispensées au sein de l'école.

A titre d'exemple, sur l'année 2011, les enfants ont réalisé les sorties suivantes :

- Au Jardin des Plantes (Paris) - classe de Mme Challier,
- A la Cité des Sciences - classes de M. Roger et Mme Raclot,
- A Crèvecœur / Mery Corbon - classes de Mme Guérard



Tableau Interactif

- et Mme Quentel,  
 ● Aquarium de Trouville-sur-Mer - classes de Mme Poirier et Mme Maréchal,  
 ● Au Château de Caen - classe de Mmes Bilak, Mme Flin et Mme Le Gall,  
 ● Au jardin de Saint Pierre-sur-Dives - classes de Mme Maréchal et Mme Poirier.

### Les classes de neige

Les classes de neige sont financées par l'Amicale des Parents d'Elèves (APE) et par la commune qui octroie une subvention à l'Amicale d'un montant de 40% du prix du voyage.

Ainsi, des enfants de CM1 / CM2 peuvent partir à la montagne et découvrir les joies des sports d'hiver. En 2011, deux classes sont parties et ce voyage a nécessité un budget de 13 000€ pour une classe et 16 000€ pour l'autre.

Le prochain voyage 2012 comprendra la classe de CM1 de Mme Lepicq avec 26 élèves et la classe de M. Serguienko / M. Périn avec 22 élèves.  
 Franck Lebaillif les accompagne chaque année.

## IV- Les fêtes d'école

Au delà des sorties et fêtes organisées pour les enfants dans le cadre de leur scolarité, l'école Victor Duprez est très dynamique en terme de participations et d'organisations. A titre d'exemple, elle a organisé le marché d'automne en créant ses décors, ses affichages, et a retracé un cadre médiéval pour faire vivre aux enfants des activités de cette époque.

### Le Noël des écoles

Les enfants reçoivent tous un cadeau de Noël et une boîte de chocolats ainsi qu'un goûter, un jour ou deux avant les vacances de Noël. Pour donner un ordre d'idées, les jouets de Noël représentent un budget d'un peu moins de 8000€.

A cette occasion, tous les enfants sont emmenés au cinéma pour la projection d'un film.

Quant au Père Noël, chacun le connaît...



### La fin de l'année scolaire

A la fin de l'année scolaire, les écoles Victor Duprez organisent deux kermesses respectives au sein de chaque école.

Par ailleurs, la commune de Villers-sur-Mer a fait le choix de financer un livre par enfant scolarisé avant son départ en vacances.

## V- Sécurité et logistique

### Le pédibus

Un groupe de bénévoles a mis en place le pédibus. L'idée est d'accompagner un groupe d'enfants de chez eux jusqu'à l'école, à pieds, le matin et le soir.



Pédibus

Ecole Noël classes élémentaires

Noël classes maternelles



### Le permis piéton

Le « Permis Piéton pour les enfants » est une grande initiative nationale de prévention du risque piéton chez les enfants âgés de 8/9 ans, lancée en octobre 2006, dans les écoles.

Partout en France, le principe est de faire passer aux enfants entre 8 et 9 ans leur « Permis Piéton ». Par des mises en situation et un jeu de questions-réponses, ce permis enseigne, au-delà des règles de circulation piétonne, le sens de la responsabilité individuelle, grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces supplémentaires permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité.

Il est généralement organisé par les gendarmes de Villers-sur-Mer. Il fait en outre partie de l'attestation APER que doit obligatoirement posséder tout élève quittant le CM2, à savoir l'Attestation de Première Education à la Route.

### La sorties des écoles

La police municipale assure la sécurité des enfants lors de l'entrée et de la sortie des classes.

Les enfants et adultes accompagnants ont un droit de passage piéton prioritaire et l'agent est présent pour faire respecter cette priorité, en faisant stopper les véhicules et en s'assurant de la sécurité des enfants.

### Le ramassage scolaire

Le Conseil Général met à la disposition de la commune de Villers-sur-Mer un bus permettant le ramassage scolaire pour les enfants des communes avoisinantes : Auberville, Saint-Vaast-en-Auge.

Le personnel nécessaire et toutes les dépenses de fonctionnement et d'entretien du bus sont à la charge de la

commune. En plus du chauffeur de bus, un accompagnateur est présent dans le bus et assure la sécurité et la surveillance des enfants.

A ce jour, le ramassage concerne 8 enfants sur Villers sur Mer, et 14 sur les communes avoisinantes.

**En résumé, la ville de Villers-sur-Mer met à disposition des écoles, 17 personnes, en ce non compris le personnel communal appelé pour la maintenance :**

- 5 ATSEM ou employés faisant fonction d'ATSEM,
- 4 agents polyvalents,
- 2 agents de service pour l'entretien des établissements,
- 4 cuisinières,
- 1 bibliothécaire,
- 1 professeur d'anglais.

*Les dépenses afférentes à l'ensemble de ces services s'élèvent à plus de 550 000 euros, soit un coût moyen de 1763 euros par élève.*

## VI-Conclusion

Comme chaque Villersois a pu s'en rendre compte, la commune octroie d'importants moyens aux écoles afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage à tous les enfants et cela, quel que soit leur milieu.

Cette volonté communale reflète une démarche qualité qui permet à tous les enfants villersois et ceux des communes voisines d'intégrer l'enseignement secondaire avec les meilleures chances de réussite.



Permis piéton élèves

# LES GRANDS EVENEMENTS



15 octobre 2011

## Inauguration officielle du Paléospace

*Les invités visitent le Paléospace et admirent Anna, un ichtyosaure de 150 millions d'années*

### Officiels et public étaient conviés à cette manifestation

Initiateurs du projet, acteurs de son aboutissement et tous ceux qui ont participé à l'édification du paléospace l'Odysée étaient parmi les Villersois qui avaient tous été conviés à l'inauguration. Des discours, en l'honneur du (déjà) célèbre musée ont été prononcés depuis une estrade recouverte qui avait été dressée près du bâtiment. D'autres tentes, abritant des buffets étaient installées pour l'occasion, donnant à l'ensemble des petits airs de Camp du Drap d'Or.

Dès 16h les invités se pressaient dans le musée où se déroulait une visite libre. Ensuite les portes ont été fermées et les officiels ont coupé le ruban tricolore, placé devant l'entrée du Paléospace.

Les différentes personnalités ont alors prononcé des discours élogieux à la gloire de ce musée hors du commun. Successivement Gérard Vauclin, maire de Villers-sur-Mer, Philippe Augier, Président de la Communauté de Communes Cœur côte Fleurie, Laurent Beauvais, Président de Région, Anne d'Ornano, 1ère Vice-Présidente du Conseil Général du Calvados et Nicole Ameline, ancienne Ministre et actuellement Députée du Calvados ont pris la parole. Anna Nassar, marraine du Paléospace et qui a donné son nom, "Anna", à la reine actuelle du Musée : un véritable squelette d'ichtyosaure de 150 millions d'années, était aussi présente et visiblement très émue. Parmi les officiels se trouvaient également les membres du Comité Scientifique et du Comité de Direction. Après les discours, le public s'est rendu jusqu'aux tentes qui abritaient des bulles d'une boisson conviviale et différentes victuailles. Une ambiance conviviale et chaleureuse a régné durant ces moments qui marqueront l'histoire de Villers-sur-Mer.



*Gérard Vauclin, le maire, prononce son discours entre Philippe Augier et Anna Nassar*



*Anna Nassar est la marraine du Paléospace l'Odysée*



*Les officiels coupent le ruban tricolore pour procéder à l'inauguration officielle*

## VIE COMMUNALE

# LES RENDEZ VOUS DU VILLARE

## Expositions, animations et manifestations

EXPOSITIONS

### Les coquillages de Daniel Wimart-Rousseau

Ce sont les plus beaux spécimens, provenant de tous les coins du monde qui étaient exposés au Villare.  
(du 15 octobre au 5 novembre)

Daniel Wimart-Rousseau fait partie de l'Association française de conchyliologie, dans laquelle il a occupé des fonctions de responsabilités, durant quelques années. Il y a retrouvé des collectionneurs avertis et enthousiastes. Il écrit également des articles dans la revue internationale Xenophora.

" Je suis né à Trouville, donc l'amour de la mer m'est venu naturellement. Je possède un grand nombre de coquillages des mers dites froides, mais, plus généralement, on peut dire que je rassemble presque toutes les espèces européenne. J'ai également des spécimens du monde entier. Je possède une soixantaine de vitrines ", explique-t-il.

Coquillages d'Europe, délicats et finement structurés voisinent avec ceux des mers chaudes, plus colorés. La plupart des grandes familles sont représentées : strombes, cônes et harpes... Les plus petits ont la taille d'un ongle et les plus gros pèsent plusieurs kilos.



Daniel Wimart-Rousseau exposait sa fabuleuse collection de coquillages du monde pour la 2ème fois au Villare.

### La Grande Guerre vue par les enfants

Les CM1-CM2 du groupe scolaire Victor-Duprez ont préparé cette manifestation, aidés, pour la présentation, par les élèves de 4ème et de 3ème du collège de Merville-Franceville.  
(novembre)



L'exposition a eu lieu, durant un week-end. Les enfants ont travaillé sur les archives de la commune, pour la période allant de 1914 à 1918 et ont poursuivi leur exploration aux archives départementales. Ils ont retrouvé la trace d'un Poilu, sont allés dans sa famille et ont discuté avec son arrière-petit fils : Baptiste Flin.. Ils ont également rencontré des représentants des associations d'Anciens combattants et visité des musées et des lieux consacrés à la Grande Guerre.

Le résultat est à la hauteur de la minutie de leurs recherches : carnet artistique, avec des dessins et des textes, parfois des poèmes qui retracent la vie du Poilu.

Les Anciens combattants sont venus nombreux visiter cette exposition. " Le but est de transmettre aux plus jeunes le souvenir de la Grande guerre. C'est aussi l'occasion d'une très belle rencontre entre les générations ", a souligné Privat Périn, directeur du groupe scolaire Victor Duprez.

Des élèves du Groupe scolaire Victor Duprez ont fait une exposition sur la guerre de 14/18.



Jean-Paul Durand, 1er adjoint au Maire présente Nicolas de la Bretèche au public.

### Nicolas de la Bretèche a présenté : " Marthe Chenal, La Diva Flamboyante "

(du 11 novembre 2011 au 4 janvier 2012)

Nicolas de la Bretèche a fait découvrir au public cette grande cantatrice des années 1900. Des photos inédites, des commentaires érudits racontent les premiers pas de cette star, ses heures de gloire, jusqu'au dernier acte. Marthe Chenal possédait une maison à Villers-sur-Mer, " Le Cloître ", qui a brûlé et a été reconstruite. Une rue porte également son nom.

L'exposition de photos et textes parfois inédits, était animée grâce à des petits films d'époque, et de la musique : on entend la diva chanter la Marseillaise de cette voix qui la rendit encore plus célèbre, le 11 novembre 1918, jour de la signature de l'Armistice, quand elle chanta l'hymne depuis le balcon de l'Opéra de Paris, devant 100.000 personnes.

### Le premier marché de Noël

Un pari réussi pour cette manifestation qui a eu lieu pour la première fois à Villers.

(17 et 18 décembre)

Le 1er marché de Noël villerois s'est tenu, le week-end. Le succès était au rendez-vous. " Nous avons eu plus de 1300 visiteurs ", annonce Fanny Pauwels, directrice de l'animation de l'office de tourisme (qui organisait la manifestation). De nombreux étals, sur le thème de Noël ont été séduits par les prix abordables et la diversité du choix. Quant aux exposants ils avaient le sourire. " Devant le succès de cette manifestation nous reconduirons ce marché de Noël en le développant davantage ", a conclu Clotilde Cassot, directrice de l'office de tourisme.



Le 1er Marché de Noël a remporté un beau succès.

ANIMATIONS

## Demandez le programme !

### Les temps forts des événements prévus

Les 25/26 Février 2012

### Rendez vous du modélisme

Seront présents : le club d'Hermanville (bateaux avec évolution tout au long de la journée dans un bassin ), la section régionale Basse-Normandie Meccanos (nombreuses maquettes animées , M. Tromeur avec la maison de champagne( maquette pédagogique , artistique et architecturale sur l'élaboration du vin de champagne). Il y aura, entre autres : le club d'Aéromodélisme de la Côte Fleurie (avions , hélicoptères , simulateur de vol et atelier montage) et le club RMC50 (plusieurs réseaux de trains , conduite de trains pour les enfants).



De nombreux modèles sont attendus pour ce 2ème rendez-vous du modélisme

Du 17 mars au 2 avril

### Des artisans de marine

Jean Louis Thibault (peintre de marine) et Dominique Josse (menuisier , ébéniste et sculpteur de marine) nous feront naviguer dans leurs univers...



Dominique Josse, artisan sculpteur de marine

Week end de Pâques (7/8/9 avril)

### Artisanat d'art

En partenariat avec l'association Normandie Métiers d'Art.

Du 12 au 28 avril

### Pierre Couchaux expose

Ce peintre nous fera voyager à travers des paysages d'ombres et de lumière , de soleil et de brume qui évoque les villages et ports de France et d'ailleurs.



Pierre Couchaux exposera ses toiles



### Travaux de voirie

Avenue de la République (entre la pompe à essence et la rue de la Rosière) les trottoirs ont été élargis pour être conformes aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR). Des petites plantations verront le jour dès le printemps. Dans le même temps, ERDF effectuera, début janvier 2012, des rénovations de réseaux enterrés.

Pour finir, le Conseil Général du Calvados mettra en œuvre des enrobés neufs sur l'ensemble de cette tranche de voirie début février 2012.



### Aires de jeux

Après la mise aux normes de l'ensemble des aires de jeux, deux nouvelles structures seront installées, une au Jardin public et une au marais de Villers.

### Eglise

L'éclairage intérieur de l'église a été renforcé avec des appareillages supplémentaires à Leds, basse consommation.



# Cérémonies

## Cérémonie pour la Toussaint

Une quinzaine de personnes se sont réunies, le 1er novembre, devant le monument-aux-morts dans la partie basse du cimetière.

On pouvait remarquer, dans l'assistance, outre Gérard Vauclin, maire de Villers, des élus municipaux, dont Jean-Paul Durand, 1er adjoint, Monique Bécél, adjointe, des présidents d'associations locales, notamment André Casna (Villers Accueil) et Michel Vancoille, président des anciens combattants, ainsi que Claude Louis, maire de St Vaast-en-Auge, et Antoine Grieu, maire d'Auberville.

Une gerbe a été déposée. Après avoir observé une minute de silence, le cortège s'est dirigé vers le nouveau cimetière, situé en partie haute, s'arrêtant devant plusieurs tombes et partageant avec émotion le souvenir des défunts de guerre villersois. " Nous sommes une des rares municipalités à perpétuer cette émouvante cérémonie qui a été instituée par le Souvenir français, aussi bien pour les civils que pour les militaires décédés durant toutes les guerres ", confie Gérard Vauclin.



(de gauche à droite) Claude Louis, maire de St Vaast-en-Auge, Gérard Vauclin, maire de Villers et Antoine Grieu, maire d'Auberville.

Michel Vancoille (à gauche), président de la section locale des Anciens Combattants et les officiels s'apprêtent à déposer une gerbe.



## Commémoration du 11 Novembre

En présence de nombreuses personnalités et élus locaux, des délégations et porte-drapeaux d'Anciens Combattants, des Sapeurs-pompiers, de Jean-Jacques Dumont qui dirige la brigade de gendarmerie de Villers, Gérard Vauclin, le maire, Jean-Paul Durand, 1er adjoint et Michel Vancoille, président de la section locale des Anciens Combattants, ont déposé une gerbe devant le monuments-aux-morts, Une messe a ensuite été dite, en l'église St Martin. Le pot de l'amitié, salle Bagot, a clôturé cette matinée du souvenir.



## En souvenir de la guerre d'Algérie

Gérard Vauclin, le maire, Michel Vancoille, président de la section locale des Anciens combattants, une délégation d'anciens combattants, les porte-drapeaux et de nombreuses personnalités locales se sont recueillies, après un dépôt de gerbe au monuments-aux-morts. La date du 5 décembre correspond à l'inauguration du monument national érigé en 2003 quai Branly à Paris à la mémoire de tous les soldats morts en Algérie de 1952 à 1962.



# VIE COMMUNALE

## TELETHON 2011

### Plus de 7000 euros de dons récoltés

Les manifestations se sont déroulées en ville, dans une ambiance conviviale, conformément au programme prévu. Loto, concert, théâtre, danse, apéro-concert, tarots, ventes d'objets fabriqués dans les ateliers de Villers accueil, de billets de tombolas et de livres par la bibliothèque pour tous.

Les comptes définitifs ne sont pas encore établis. " Le résultat financier est équivalent à l'année précédente, pourtant il y avait moins d'activités que l'an passé et, d'autre part les dons se font de plus en plus par Internet ", constate Jeannine Maurice, bénévole de Villers Accueil, responsable de l'organisation pour cette association qui était en charge du Téléthon. Le public était au rendez-vous. Les bénévoles ont mis tout leur cœur pour la réussite de l'opération. Plusieurs associations ont réuni leurs efforts ainsi que la municipalité, l'église, le casino et l'Ecole de musique de Trouville soit par le prêt de salles soit par une contribution financière. " A tous je dis un grand merci ", conclut Jeannine Maurice.

### Les élèves s'unissent pour le Téléthon

CE2, CM1 et CM2 blonvillais étaient associés à ceux de Villers-sur-Mer pour participer à la course : " En avant pour le Téléthon ". 95 enfants ont pris le départ pour cette épreuve sportive. Les élèves de CE2 ont couru 8 minutes, ceux de CM1 : 10 minutes et ceux de CM2 : 12 minutes.

Les efforts des jeunes sportifs ont été récompensés par un goûter au cours duquel des diplômes leur ont été remis. Un appel aux dons a été lancé aux élèves et à leurs familles.

Les élèves de Villers et de Blonville se sont réunis pour participer à une course



Un spectacle de danse a eu lieu sur la scène du cinéma du casino



Des parties de tarots étaient organisées Salle Bagot

# LES NOELS VILLERSOIS

Aux quatre coins de la commune on a fêté Noël

### ECOLE MATERNELLE

130 enfants se sont retrouvés dans les locaux de l'école maternelle du groupe scolaire Victor Duprez, dont le directeur est Privat Périn, pour une distribution de cadeaux par le Père Noël. En présence de personnalités locales dont Patricia Forin et Catherine Vincent, adjointes au maire, Michel Vancoille, président local des anciens combattants et Louise Sirakian, membre du conseil d'administration de diverses associations, les élèves ont fait le spectacle.

Les petits élèves ont interprété " J'ai planté mon sapin dans mon petit jardin ", entre autres chants de Noël. Ils ont également chanté en Anglais " You say yes, I say no ", accompagnés à la guitare par un de leurs professeurs. Les jouets étaient offerts par la municipalité.



### ECOLE PRIMAIRE

Après une séance au cinéma du casino, 210 élèves de l'école primaire dont le directeur est Privat Périn, ont rejoint la salle panoramique municipale pour attendre le Père Noël, ses cadeaux et ses friandises.

Diverses personnalités locales dont Patricia Forin, adjointe au maire ont participé à la fête. Les enfants ont chanté pour le père Noël. Une grande distribution de cadeaux, de gourmandises et un goûter ont joyeusement terminé la fête. " Les enfants ont tous reçu un jouet ou un jeu et la trentaine de membres du corps enseignants et le personnel ont été invités à un dîner, offert par la municipalité, dans la salle panoramique du casino ", explique Patricia Forin.

# LES NOELS VILLERSOIS

Aux quatre coins de la commune on a fêté Noël



## Le dîner de Amicale du Personnel Communal

Plus de cents convives : Amicalistes, familles et amis ont répondu à l'appel du président, Claude Morin, pour le traditionnel dîner dansant. Les festivités ont eu lieu dans la salle panoramique du casino pour un repas de qualité. L'animation était assurée par Guillaume Langlais. " Nous fêtons les 20 ans de l'Amicale et, à la mesure de cet événement, nous avons voulu doter notre tombola d'un très beau 1er lot ". Après bien du suspense, c'est Armelle Gosselin, employée à l'école maternelle, qui a remporté ce 1er prix : une croisière de 9 jours pour 2 personnes, en pension complète avec soirée de gala, dans les régions nordiques.

La salle panoramique avait été merveilleusement décorée grâce aux efforts de bénévoles comme Sébastien, Pascal, Kathy, Michel, Marcel, et Dominique et la soirée a été une réussite. Le Président et les membres du bureau ont souhaité à tout le personnel de bonnes fêtes de Noël.

## L'arbre de Noël des enfants du Personnel Communal

Sapins, guirlandes et superbes décors attendaient les enfants dans la salle panoramique du casino, après la projection d'un film. Le Père Noël les a récompensés avec de jolis cadeaux et ils ont pu se faire photographier avec lui.



## Le déjeuner des Anciens

Organisé par la municipalité, l'AMAS et le CCAS, avec Nicolas et Isabelle, ce repas de fête a réuni 100 convives dans la salle panoramique du casino.

Les tables décorées, des mets préparés avec soin, une animation musicale de Régis Suez la présence de Gérard Vauclin, le maire et de membres du conseil municipal : Patricia Forin, Catherine Vincent, Monique Bécél (adjointes au maire) et André Casna (conseiller), notamment, ont fait de cette fête un moment très réussi. " Ce repas est réservé aux habitants de Villers, à partir de 65 ans. Une participation de 25 euros est demandé à chaque personne. Outre le déjeuner et l'animation musicale, l'après-midi ils peuvent continuer à danser ", explique Monique Bécél. De plus, s'ils en font la demande les participants sont conduits en voiture.



## La Vé Maine fête Noël

La salle-à-manger de la résidence avait un air de fête. Un sapin de Noël bien décoré et une grande table dressée attendaient les convives.

La Vé Maine est une résidence pour personnes âgées autonomes. Elle comprend 24 appartements. Chaque année la municipalité organise un arbre de Noël pour fêter les aînés. Le maire Gérard Vauclin, son épouse, des membres du conseil municipal dont Jean-Paul Durand, Patricia Forin, Pierre Aubin,

Monique Bécél, Catherine Genin et Michelle Chesnais participaient à la fête : petits fours, autres friandises et boisson à bulles ont réjoui les invités. Des cadeaux gourmands ont été offerts pour le plus grand plaisir de tous. " Nous distribuons des colis de Noël qui contiennent, entre autres, bloc de foie gras, asperges, pâtes, pintade aux cèpes, fruits au sirop, gâteaux et bouteilles de vin ". Les mêmes colis sont remis, à domicile, à 135 couples villersois et à 300 personnes individuelles à partir de 70 ans et inscrits sur les listes électorales.



(de gauche à droite) Catherine Génin, Monique Bécél (élus municipaux), Gérard Vauclin, le maire, Pierre Aubin, Patricia Forin et Michelle Chesnay (élus municipaux) derrière des résidents de la Vé Maine



## Les pompiers

### Présentation du calendrier 2012

Les sapeurs-pompiers ont présenté leurs calendriers au casino en présence des élus de Villers, Blonville, St Vaast-en-Auge, le lieutenant colonel Gilles Agnès, commandant du groupement EST et les partenaires qui les ont aidés dans la réalisation des calendriers.

“ L'ensemble des sommes recueillies servent à la vie de notre caserne, nos sorties, et bien sur, notre repas de fin d'année ainsi qu'à la venue du Père



Les sapeurs-pompiers présentent les calendriers 2012

Noël pour les cadeaux de nos enfants. Je vous remercie de l'accueil que vous ferez aux sapeurs-pompiers qui passeront chez vous.” explique Philippe Blavette, Président de l'Amicale.

Les sapeurs-pompiers villersois souhaitent une Bonne Année et une très bonne santé à toutes et à tous.

### Visite des scolaires au Centre de Secours

La classe de 27 élèves de moyenne et grande section de Caroline Raclot ont été d'accueillis par l'adjutant chef Tribhou et son équipe. La visite avait pour but de faire découvrir le métier de pompier. Les enfants ont été très intéressés par le matériel, les tenues et les camions de pompier, les anciens et les récents. Ils ont ainsi pu voir l'évolution des secours.

Ils ont essayé les tenues et sont montés dans les “camions rouges” pour jouer aux héros.

Sous forme de jeu, l'adjutant leur a rappelé que le numéro en cas d'urgence est le 18.

Cette visite s'est terminée par un goûter dans la caserne. “ Cette sortie pédagogique a permis aux enfants de se projeter dans un métier, de les faire rêver et peut-être de trouver leur vocation ”, souligne l'adjutant-chef Tribhou qui dirige le Centre de Secours de Villers-sur-Mer.

Philippe Blavette est le Président de l'Amicale des sapeurs-pompiers



## Le comité de Réflexion sur l'Environnement

Chacun peut rejoindre ce Comité qui aborde de multiples sujets qui concerne, comme son nom l'indique, l'environnement.

### Dates des réunions du trimestre

Mardi 10 janvier à 20h30  
Samedi 11 février à 17h30  
Mardi 6 mars à 20h30 ;  
Elles ont lieu au Villare sous la direction de Catherine Vincent.

### Le Pedibus

Ce système de ramassage scolaire écologique continue, avec un succès croissant Le principe est désormais connu : des bénévoles accompagnent, à pied, les élèves jusqu'à l'école et font de même pour le retour. Les points du trajets sont fixés. Il y a notamment, les champs rabats, la rue du Stade, du 8 Mai, de la Planquette, Gendarmerie, avenue Brigade-Piron...

Les inscriptions sont reçues auprès de l'école ou de Franck Lebaillif. C'est gratuit. C'est l'assurance de l'école qui fonctionne. “ Nous recherchons toujours des bénévoles ”, conclut Catherine Vincent.

### Soins d'hiver aux oiseaux (fin novembre à mi-mars)

Les mois d'hiver sont rudes pour nos amis ailés. Beaucoup n'y survivent pas, car la nourriture et l'eau se font rares. Voici quelques conseils pour les aider à survivre aux pluies incessantes, au gel et à la neige.

- Disposez de la nourriture matin et soir
- Changez l'eau des abreuvoirs régulièrement et n'y ajoutez aucun additif (eau tiède en cas de gel)
- Nettoyez régulièrement les mangeoires et les abreuvoirs avec de l'eau chaude
- Protégez les graines de l'humidité et de la pluie
- Ne donnez pas d'aliments salés
- Placez graines et mangeoires hors de portée des prédateurs
- Surtout, n'arrêtez jamais en plein froid un nourrissage commencé : les oiseaux, devenus dépendants, seraient condamnés
- Offrez des aliments variés à plusieurs endroits (graines de tournesol strié, boules de graisse, épiluchures de pommes, de poires)
- Ne donnez pas trop à la fois, la nourriture doit disparaître en quelques heures
- Ne proposez jamais d'aliments moisissus ou avariés

**Très important :** Abreuvoirs peu profonds (3 à 4 cm maxi), à vider vers 15h sinon les oiseaux n'auraient pas le temps de sécher et risqueraient de mourir de froid pendant la nuit – “ Nourriture ” à tous les étages», car tous les oiseaux ne se nourrissent pas de la même façon : posée en hauteur, suspendue et au sol (sur une planche pour éviter l'humidité) – À l'approche du printemps, réduisez progressivement la quantité et la fréquence de nourriture (pas l'eau) afin que les oiseaux se réhabituent à leur quête normale dans la nature et l'apprennent à leurs petits

**Et, surtout, profitez-en tous, petits et grands, du spectacle garanti !**



## ECOLES Groupe scolaire Victor Duprez

### Marché d'automne médiéval pour le Bénin

Les élèves de primaire et de maternelle ont organisé un marché médiéval insolite, au profit des petits écoliers du Bénin.

“ Ils ont travaillé dur pour mettre en place cette manifestation ”, souligne Privat Périn, le directeur. Un véritable village médiéval était installé avec forge, bâtisseurs et la taille de la pierre, travail du cuir. Sur place, des produits élaborés par les élèves, sous la direction d'artisans locaux, ont été vendus : jus de pomme et pain, entre autres.

Des légumes sélectionnés étaient également sur les étals. Les châteaux d'Elancourt et de Crèvecœur-en-Auge assuraient les animations médiévales.

“ C'est pour la bonne cause que le club du Bénin de l'école organise cette manifestation, en effet les bénéfices sont destinés à l'achat de matériel et de fournitures pour aider leurs petits homologues de Monkpa qui vivent dans un grand dénuement ”, conclut Privat Périn. Toutes les classes de l'élémentaire ont participé, du CP au CM2, soit 180 élèves et les classes de maternelle ont visité et ont fait les curieux durant cette journée médiévale.

Le club du Bénin de l'école compte une trentaine de membres.



# VIE ASSOCIATIVE

## Tous pour le Bénin !

### Les élèves organisent un marché

Les élèves de primaire et de maternelle du groupe scolaire Victor Duprez ont organisé un marché médiéval insolite, au profit des petits écoliers du Bénin.

“ Ils ont travaillé dur pour mettre en place cette manifestation ”, souligne Privat Périn, le directeur. Un véritable village médiéval était installé avec forge, bâtisseurs et la taille de la pierre, travail du cuir. Sur place, des produits élaborés par les élèves, sous la direction d'artisans locaux, ont été vendus : jus de pomme et pain, entre autres.

Des légumes sélectionnés étaient également sur les étals. Les châteaux d'Elancourt et de Crèvecœur-en-Auge assuraient les animations médiévales.

“ C'est pour la bonne cause que le club du Bénin de l'école organise cette manifestation, en effet les bénéficiaires sont destinés à l'achat de matériel et de fournitures pour aider leurs pe-



tics homologues de Monkpà qui vivent dans un grand dénuement ”, conclut Privat Périn. Toutes les classes de l'élémentaire ont participé, du CP au CM2, soit 180 élèves et les classes de maternelle ont visité et ont fait les curieux durant cette journée médiévale.

Le club du Bénin de l'école compte une trentaine de membres.

## A.D.M.R.

Andrée Quétel, Présidente de l'association ADMR de Villers-sur-Mer et des communes environnantes, le Conseil d'Administration, les Responsables Village et l'équipe salariée

**VOUS ADRESSENT LEURS MEILLEURS VOEUX POUR 2012** et se tiennent à

vos disposition pour tous services d'Aide à Domicile.

L'association locale d'aide à domicile rurale regroupe 11 communes. Ce sont : Auberville, Benerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Bourgeauville, Branville, Douville-en-Auge, Gonnevilliers-sur-Mer, Saint-Pierre-Azif, Saint-Vaast-en-Auge, Tourgéville et Villers-sur-Mer. L'A.D.M.R. assure l'aide à la per-

sonne : lever, toilette, repas, entre autres. Elle assure également l'aide à l'entretien : travaux ménagers, linge, accompagnements pour les courses, notamment.

**Contact :** 02 31 81 59 33.

Permanences : 10 rue Boulard les lundis, mardis, jeudis de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et les mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00.

## Villers Accueil

Nous vous présentons tous nos vœux : que tout aille bien pour vous; votre famille et vos proches ; que vos projets se concrétisent ! Nous vous souhaitons une grosse part de bonheur !



Nous associons, la bonne vie de notre association à tous ces sentiments exprimés. Que cela continue dans un bon esprit, une convivialité permanente et une franche camaraderie !

L'année passée a été prospère. Nos ateliers tournent au mieux grâce au dévouement et à la compétence de nos responsables, et nous savons que nos adhérents en sont très satisfaits et y participent.

L'année 2012 verra la réalisation de certains dossiers de voyages et de petits périples ; nos programmes trimestriels vous en donneront le détail avec précision. Nous souhaitons réussir à vous intéresser. Manifestez-le nous !

Notre permanence vous attend au premier étage du Villare, chaque vendredi de 10h à 12h (sauf veille de fête). Nous avons fixé l'exposition annuelle des travaux de nos ateliers du 4 Août au 9 Août inclus. Venez nombreux admirer les ouvrages réalisés et tous renseignements vous seront fournis par nos techniciens. *Que 2012 soit positif dans tous ses aspects !*

A bientôt !

Le Président : André Casna.

*Un groupe d'adhérents de Villers Accueil a passé une journée à Paris et a visité l'Assemblée Nationale*

## Association des Familles Villersois

### La braderie

Bien avant 9h, heure d'ouverture de la braderie, au foyer St Paul durant un week-end, il y avait la queue sur le trottoir.

Les organisateurs de cette oeuvre caritative, bénévoles de l'Association des Familles Villersois, dont la présidente est Maud Buhot, se félicitent du taux important de fréquentation de la manifestation. Plusieurs centaines de personnes, durant deux jours, ont cherché leur bonheur parmi vêtements, chaussures, linge de maison et accessoires de mode, à prix doux (à partir de 2 euros). Les acquéreurs sont repartis heureux de leurs trouvailles et contents d'avoir fait une bonne action. « En effet, une partie du produit des ventes sert à offrir des goûters aux personnes âgées et à leur voyage annuel. Elles peuvent déguster ce que nous leur avons préparé et se détendre en jouant aux cartes ou autres jeux de société », indique la présidente.

L'AFV regroupe 30 bénévoles qui trient, toute l'année, environ 25.000 articles qui leur sont donnés, pour sélectionner ceux qui seront mis en vente lors des braderies.

**Contact :** AFV, salle St Paul, boulevard Pitre Chevalier. Tél. 02 31 87 05 31 ou 02 31 87 60 28.

*Des milliers de vêtements, linges de maison et accessoires sont mis en vente dans la braderie de l'AFV*



## Culture et bibliothèque pour Tous

Toute l'équipe vous souhaite une très belle et bonne année 2012. Nous espérons que vous trouvez à la Bibliothèque l'accueil, l'écoute et le conseil que vous souhaitez.

Une équipe de bénévoles. Attentives à l'actualité littéraire, nous proposons les dernières nouveautés.

La Bibliothèque Pour Tous de Villers fait partie de l'association « Culture et Bibliothèque Pour Tous », régie par la loi 1901. Elle est à but non lucratif et les différentes personnes qui vous accueillent sont toutes bénévoles. L'équipe de Villers en comprend 7.

**Les tarifs.** La cotisation annuelle est de 10 euros par année civile. Pour les courts séjours (moins d'un mois) le prix de l'inscription est de 4 euros. La participation demandée pour l'emprunt d'un livre est de 1 euro pour le secteur adulte et de 0.50 euro pour le secteur jeunesse. Le prêt est gratuit pour les enfants de Villers-sur-Mer. Le nombre de nos lecteurs a augmenté en 2011 et nous espérons qu'il en sera de même en 2012.

**Manifestations.** Nous nous sommes mobilisées pour le Téléthon en organisant une vente de livres le 3 décembre. Cette opération a duré tout le mois de décembre pendant les heures de permanences. Ce fut un succès. Nous avons terminé l'année, avec le 21 décembre « l'Heure du Conte ». De nombreux enfants sont venus écouter des histoires de Noël racontées cette année par des mamans.

**Permanences :** Hors saison : Mardi et vendredi de 10h30 à 12h Samedi de 11h à 12h. Juillet - Août : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 10h à 12h

**Contact :** Bibliothèque pour tous, 1, rue Comtesse de Béarn - 14640 Villers-sur-Mer. biblio.villers@laposte.net - tél .06.02.32.67.24.

*Des contes de Noël ont été lus aux très jeunes enfants par les mamans*



# VIE ASSOCIATIVE

## L'ASPEC

Association de soins palliatifs en Calvados

L'ASPEC, dont la mission principale est d'accompagner les personnes atteintes de maladie grave en cours d'évolution, des personnes âgées dans des périodes difficiles et parfois jusqu'au « bout du chemin », poursuit son parcours sur la Côte Fleurie. « Nous évoluons paisiblement. Notre participation aux journées « Portes ouvertes » à Villers sur Mer nous permet de mieux nous faire connaître, d'expliquer le sens de notre action. De nouvelles bénévoles qui ont accepté de nous rejoindre vont se former et ainsi permettre des interventions plus fréquentes. Nous venons, par ailleurs, de signer une convention avec la maison de retraite de Saint-Gatien », annonce Louise Sirakian, coordinatrice de l'Antenne de Villers.

La journée de Villers en Juin se prépare. Jean Louis Terrangle viendra nous entretenir sur « La présence » - construire un avenir plus humain. Retenez cette date : samedi 2 juin 2012 ! Merci à tous de votre aide sans oublier les municipalités qui par leur générosité nous soutiennent.



Jean-Louis Terrangle, psychologue, animera la prochaine journée détente de l'ASPEC

**Contact :** A.S.P.E.C. (coordinatrice Louise Sirakian) Antenne de Villers-sur Mer. Mairie annexe - 8 rue Boulard. Tél. 02 31 14 65 13 ou 06 07 09 44 30.

## Conférence St Vincent de Paul

L'hiver accentue encore toutes les difficultés que rencontrent beaucoup de personnes que nous aidons.

Nous avons de plus en plus de demandes pour des règlements de factures d'électricité, d'eau, de gaz.... Nous essayons de faire face, difficilement, car bien souvent nous ne pouvons et ne voulons pas tout régler.

La Banque alimentaire a été très généreuse, malgré les difficultés ren-

contrées par tous en ces périodes et nous tenons à remercier les magasins de notre ville qui se sont montrés très efficaces et nous ont aidés pour les dons et le transport des marchandises recueillies.

Un nouveau bénévole est venu nous rejoindre. Il se rend chez les personnes qui ont besoin de présence pour parler, faire la lecture, tenir compagnie, les écouter. Merci à lui et à toute l'équipe qui se dévoue pour notre cause.

En ce début d'année, formulons des vœux pour que certains se sentent concernés et viennent nous rejoindre !

**Pour nous contacter :** 06 09 82 93 93 ou 06 07 09 44 30

## Anciens Combattants

Ils ont célébré le 11 novembre aussi en Grande-Bretagne

Une délégation d'anciens combattants, dont Michel Vancoille, leur président local, était invitée à Wickham pour la commémoration de l'Armistice. La coutume veut, en Angleterre, que cette date soit célébrée le premier dimanche qui suit le 11 novembre. C'est sous un ciel très bleu que le défilé est parti de la place du centre de Wickham pour se rendre à l'église et au monument-aux-morts où des gerbes ont été déposées. " Nous avons été impressionnés par le recueillement et les hymnes nationaux repris par toutes l'assistance ", confie le président.



Une délégation d'Anciens Combattants a défilé à Wickham

## DireLire

Pour DireLire, tout continue et les histoires se contentent toujours avec autant de joie et de plaisir, avec la complicité de Mitsou.

**Libres Z'Héros.** Les enfants, petits et grands, fidèles et nouveaux, sont venus jouer les « Libres Z'Héros » pendant les vacances de Noël, armés d'une bonne dose d'imagination pour prolonger la magie du conte.

**Comptines et petits mots contés.** Les tout petits, en compagnie de parents ou de grand-parents convaincus ont, eux, chanté et rythmé Noël avec les « Comptines et petits mots contés ».

**Rendez-vous aux prochaines vacances** du 15 février au 1er mars pour de nouvelles histoires !

**Les Mots et la Plume.** Les adultes continuent de se réunir, dans cet atelier d'écriture pour cuisiner les mots, les assaisonner d'humour - et souvent d'un brin d'audace bien sympathique ! - et les déguster tous ensemble avec gourmandise !

Les prochains rendez-vous, ouverts à tous et à toutes sont fixés à 18h jeudis 12 et 26 janvier ainsi que les 9 et 23 février.

**Moments de lecture.** Mitsou vous proposera, pour accompagner l'année nouvelle de bons mots d'auteurs, ses « Moments de lecture » à écouter, à découvrir autour d'un verre.

Toutes ces animations et ateliers se déroulent au Villare.

**Contact :** Renseignements et inscriptions : 06 73 50 56 17 / direlire.les-mots@yahoo.fr

Mitsou et les Libres Z'Héros



## En Avant scène !

Salle comble pour la pièce de théâtre « Rollon ou la trêve du roi Charles ». A l'occasion du 1100ème anniversaire de la Normandie, Daisie Faye, metteur en scène, a séduit le public avec une adaptation de la pièce de Jacques Henry qui retrace le destin de Rollon, 1er duc normand.

C'est un véritable bond dans le passé que Daisie Faye a proposé au public, à l'occasion de la représentation de cette pièce de théâtre. 180 personnes s'étaient donné rendez-vous au cinéma du casino de Villers-sur-Mer pour découvrir ou redécouvrir le destin extraordinaire de Rollon, personnage emblématique de la création du Duché de Normandie. « Dans un décor médiéval, les 7 acteurs présents sur scène et habillés en costumes d'époque ont proposé une interprétation historique fidèle, des négociations du traité de Saint-Clair-sur-Epte signé en 911 », souligne Daisie Faye.

A l'issue de la représentation, spectateurs et comédiens ont pu se réunir autour du verre de l'amitié proposé dans

la salle panoramique du casino. L'auteur de la pièce, Jacques Henry, présent pour l'occasion, n'a pas manqué de répondre aux nombreuses questions du public.

Cette représentation fait écho aux animations organisées par l'office de tourisme de Villers-sur-Mer à l'occasion du 1100ème anniversaire de la Normandie.

Trois spectacles sont prévus pour le mois de juin 2012

**Contact :** En Avant Scène ! Daisie au 06 88 91 24 49.

Les comédiens amateurs, dont le professeur est Daisie Faye, ont joué Rollon ou la Trêve du Roi Charles devant une salle comble



# VIE ASSOCIATIVE

## Association des Propriétaires de Villers

Le Président et le Conseil d'administration de l'A.P.V. souhaitent une excellente année 2012 à tous les lecteurs de ce journal. Durant cette année 2012, notre association continuera son action de défense des intérêts de ses adhérents mais au-

delà, de tous les villersois, dans leur vie de tous les jours et dans le cadre de leurs activités dans la commune. A l'heure où l'on parle tant de l'Europe et des organisations interétatiques, certes indispensables puisque le monde est devenu un grand village, il convient de ne pas oublier les organisations intermédiaires que sont les états, bien sûr, mais après eux, les régions, les départements, les pays, et enfin les communes. Ce sont ces dernières qui sont les plus proches de chacun, ce sont ces der-

nières qui les premières se doivent de faire en sorte que chaque individu qui les compose, chaque famille qui y réside, que chaque catégorie de ses habitants se trouve « bien », en leur sein et « traité de la même façon ».

Notre association œuvre en tout cas pour qu'il en soit ainsi parce qu'elle se compose d'une quantité d'adhérents qui proviennent justement de tous ces horizons.

A l'heure où la tentation de la division est grande parce que chacun peut croire que l'autre est plus favorisé, plus fortuné, plus heureux, il importe de lutter contre ces faux semblants, ces a-priori, ces divisions surannées, pour rappeler sans cesse un des grands principes qui font la grandeur de notre pays : à savoir que tous sont égaux et doivent être traités de la même façon... C'est en tout cas la mission que se sont assignés les fondateurs de notre association, il y a trente ans, et c'est celle que nous poursuivons afin que chacun de nos adhérents qu'il réside à Villers toute l'année ou n'y vienne que partie du temps soit un villersois comme les autres, bénéficie des mêmes droits et des mêmes devoirs.

Le Président : Bruno Sautelet

**Pour vous associer à notre action,** rejoignez nous : Association des Propriétaires de Villers. Secrétariat Général : BP 28 - 14640 Villers-sur-Mer. Courriel : villers14\_apv@yahoo.fr

Bruno Sautelet et Dominique Chedru (du Conseil d'administration)



## ADIPRO

L'Association de Développement des Intérêts des Propriétaires et Occupants de Villers Est a rassemblé ses adhérents, comme tous les ans, à l'occasion de la Fête de la Coquille dans leur « quartier », au restaurant du Marais pour un dîner gastronomique amical et très chaleureux. Ce fut aussi un moment pour raconter les activités de l'été : journée pêche, apéritif (avec modération), excursions, tournoi de pétanque, etc....

A cette occasion nous avons rappelé le but de notre association : les informations du développement de Villers lors de nos rencontres avec Monsieur le Maire.

Enfin, ces rassemblements sont également faits pour se rencontrer et mieux se connaître.

La présidente : Françoise Lechau

**Contact :** 06 86 33 61 22 ou 02 31 14 01 76.

Françoise Lechau, Présidente de l'ADIPRO lors d'une réunion festive avec des adhérents



## Comité de Jumelage

### Visite des Anglais

Durant tout un week-end 22 touristes, venus de Wickham, ont été logés dans des familles villersaises. « Nous étions ravis de faire plus ample connaissance avec nos hôtes », confie Gladys Vignet, la présidente du Comité de jumelage. De nombreuses distractions et sorties étaient au programme. Promenades dans les rues de la station, visite d'une distillerie avec dégustation et une soirée créole dans un cabaret villersois ont été très appréciées. Le dimanche a été l'occasion de discuter amicalement. « Nos invités sont repartis en début d'après-midi, réjouis de leur séjour malheureusement trop court et ils avaient déjà hâte de nous accueillir au printemps prochain » a conclu la présidente.

### Un voyage de trois jours dans le Hampshire

38 adhérents (dont 7 enfants) ont fait le déplacement à Wickham, ville avec laquelle Villers-sur-Mer est jumelée. Ce voyage riche en festivités a réjoui les touristes villersois. Partis, de nuit, par le ferry au départ de Ouistreham, ils sont arrivés à Portsmouth de bonne heure le lendemain matin, destination Wickham, à 15 minutes de route. Ils ont visité la base militaire de Southwick, près de Portsmouth où ont eu lieu les préparatifs du Débarquement de Normandie. Logés dans les familles anglaises ils ont pu goûter aux charmes de la vie locale et faire du shopping. Lors d'une visite de Winchester, ils ont été reçus par Barry Lipscomb, maire de la ville, à Abbey House, maison officielle du maire où une visite était organisée.

« Le soir, à Wickham, une soirée dansante avec un repas typique de Noël nous attendait. Nous avons fait un excellent séjour. Les Anglais viendront à Villers en 2012 » souligne Gladys Vignet.

### Cours d'Anglais

Ils continuent, sous la direction de Laurence Labbey, le professeur. Ils ont lieu au Villare.

**Contact :** renseignements et inscriptions cours d'Anglais 06 72 43 59 84 ou cjev@live.fr

Le Comité de Jumelage a été reçu à Winchester



## Association Paléontologique

### Bilan de 2011

L'année a été marquée par l'ouverture de L'Odyssée-Paléospace, l'institution emblématique incarnant la réalisation des attentes d'un grand public, et notamment de tous les adhérents de l'Association paléontologique de Villers-sur-Mer. L'apport important de stimulation intellectuelle qu'assurera le Paléospace prédestine ce dernier à un partenariat naturel avec l'APVSM, les buts étant largement similaires. Pour sa part, l'APVSM se réjouit de voir se consolider une collaboration étroite et concrète, bénéfique pour les deux, pour la ville, ses habitants ainsi que pour ses visiteurs. Si la formule éducation et science est bonne, davantage d'éducation et davantage de science est meilleure.

En 2011, le programme d'activités a connu des records de participation, avec l'organisation de 4 grandes conférences (cinéma du Casino), 1 excursion à Elbeuf-sur-Seine et environs, 1 excursion à Guichainville (collection Guy Lamy), de nombreuses sorties aux Vaches Noires et au Marais de Blonville/Villers, ainsi qu'une dizaine d'exposés de haut niveau, donnés à l'occasion des réunions mensuelles qui attirent de plus en plus d'adhérents. A cela, il convient d'ajouter l'accueil de plusieurs associations paléontologiques régionales, de scientifiques et d'amateurs paléontologues, ainsi que de l'équipe française des Olympiades internationales de géosciences, pour ne mentionner que les événements les plus marquants.

La croissance du nombre d'adhérents souligne le caractère positif du bilan de 2011.

### Perspectives pour 2012

La priorité sera de cibler le grand public sans baisser pour autant le niveau scientifique des prestations. Le bulletin annuel de l'APVSM, L'Echo des Falaises, bénéficiera désormais d'un Conseil scientifique éditorial qui réunira une vingtaine d'éminents scientifiques français, suisses, espagnols et anglais.

Concrètement, auront lieu :

- 5 conférences données par des grands scientifiques (cinéma du Casino)
- 10 exposés donnés par des adhérents au cours des réunions mensuelles de l'APVSM (salle Bagot), avec séances d'identification de fossiles
- 9 sorties guidées aux falaises des Vaches Noires, 2 au marais de Villers/Blonville (avril et octobre)

- 1 excursion de 3 jours en Belgique (Bruxelles, Bernissart, etc.)
- 3 sorties d'un jour sur des hauts lieux de la paléontologie normande

La première activité aura lieu dès le 12 janvier à Paris : visite à la géode de la Cité des Sciences et de l'Industrie pour le film Océanosaures 3D : Voyage au Temps des Dinosaures, en présence de son réalisateur Pascal Vuong, ainsi que de Nathalie Bardet, conseillère scientifique du film (et membre de l'APVSM).

Nous présentons à tous les lecteurs de la Lettre de Villers nos meilleurs vœux pour une Bonne et Heureuse Année 2012 (et riche en trouvailles fossiles).

Le Président : Horst Gödicke

**Contact :** APVSM Tél. 06 22 97 12 41 / www.fossiles-villers.com



Sortie aux falaises des Vaches Noires avec Nathalie Bardet

## Loisirs 14

### Nouveau : les Tablettes arrivent à l'atelier multimédia

Les tablettes numériques inondent le marché informatique depuis plus d'un an. Le phénomène dépasse maintenant l'effet de mode, puisqu'il s'en est vendu plus, à Noël dernier, que d'ordinateurs portables traditionnels. Réputés plus faciles à utiliser, ces petits appareils nomades au tarif abordable ont su séduire le grand public et même les professionnels.

Reste que le cadeau trouvé au pied du sapin peut s'avérer un peu piège, dans la mesure où sa logique d'utilisation s'écarte du déjà vu des systèmes Windows et Mac. En effet, taper avec ses doigts sur un écran ne s'avère pas toujours si intuitif que prévu...

C'est pourquoi, l'atelier multimédia envisage de dispenser au Villare des formations courtes, pour permettre aux utilisateurs de maîtriser leurs tablettes et autres smartphones (téléphones portables évolués).

A partir du printemps prochain, des sessions dédiées de 4 ou 5 cours devraient démarrer et se prolonger durant tout l'été.

Le temps réel et le partage sont les bases de cette nouvelle génération d'appareils tactiles, des milliers de programmes souvent gratuits permettant d'en accroître le plaisir et le confort d'utilisation : accès à l'information, diffusion rapide de photos et vidéos haute définition, utilisation du GPS intégré, jeux de réflexion, synchronisation des contacts accessibles en perma-

nence, bibliothèque de musiques préférées, lecture de livres électroniques, contact permanent avec la famille, les amis, recherche d'informations et communication avec l'ordinateur, la TV (et même la chaîne Hi-Fi) sont quelques uns des points qui seront abordés... pour enfin profiter pleinement de la tablette et du smartphone qui nous accompagnent maintenant partout, aussi bien dans la cuisine qu'en déplacement ! De plus amples informations seront données dans la Lettre de Villers d'avril 2012.

En attendant les cours continuent au 1er étage du Villare (en face de l'église).

**Contact :** Atelier Multimédia de Villers-sur-Mer : 02.53.35.83.30

Une salle de cours de l'Atelier multimédia



## VILLERS ANIMATION ET LOISIRS

L'association, dont le Président est Jean-Pierre Loevenbruck, dresse le bilan des activités diversifiées qui se déroulent essentiellement l'été.

### Concerts d'orgue

Damien Simard dresse un bilan très positif des Concerts d'orgue que donne Catherine Gouillard, à laquelle se joignent parfois d'autres artistes. L'utilisation de la vidéo a donné au public l'occasion de mieux suivre les musiciens et d'apprécier leur travail. Pour 2012 les organistes envisagent, entre autres, une improvisation accompagnant un film muet. Il faudrait un écran plus grand dans l'église pour avoir une surface de projection convenable.

### Bridge

Jeanne Paquet, en charge du bridge, souligne que la saison s'est bien déroulée. Toutefois, il pourrait y avoir davantage de participants. Faut-il faire de la publicité ?

### Promenades-Visites

Marie-Christine Bourguignat confirme la réussite du voyage. Il serait bien de faire une liste d'attente à l'Office de tourisme pour tenir compte des défections et accepter les inscriptions tardives. L'an prochain, le Mont Saint-Michel est au programme, avec nocturne et repas.

### Rallye-auto

Catherine Witasse est satisfaite. Le rallye a fait le plein. Pour l'avenir il faut impérativement proposer des questions non trouvables sur Internet, car les participants sont tous munis de moyens électroniques qui rendent certaines étapes trop faciles.

### Rallye pédestre

Thierry Delcambre a rencontré le même problème avec les questions résolues à l'aide des portables. Il y a eu 27 participants (des fidèles et des nouveaux).

### Volley-ball

Christian Caldaguès, tributaire de la météo a été obligé d'annuler un tour-

noi (5 tournois en juillet et en août avec 10-15 équipes par tournoi. 80% des joueurs viennent de Villers.

### Audiovisuels

La fréquentation a été excellente. Il serait bon de mentionner sur les affiches et sur le Guide « Entrée dans la limite des places disponibles », précise le Président qui est également l'auteur de ces audiovisuels. Ils commenceront le lundi 9 juillet 2012.

**Pratique :** Villers animation et loisirs, le Villare.

L'équipe de la Bretèche qui a remporté le rallye touristique est félicitée par le Maire.



## A.S.V.B.B.

Le club de foot est reparti cette année avec un nouvel entraîneur pour les seniors, Christophe Leroux, suppléé par David Hubert pour l'équipe réserve. A mi-parcours les deux équipes sont premières de leur championnat. Jérôme Trégoat, le coach des vétérans, encadre une trentaine de joueurs où le plaisir de jouer au foot est sa priorité.

Thierry Mabire, le responsable des U17, jumelés avec Houlgate obtient de bons résultats avec son équipe.

Franck Lebaillif, s'occupe de l'école de foot (75 licenciés) et entraîne les U15, eux aussi jumelés avec Houlgate. Il est aidé par Eric Jacquet, Pascal Le Breton et Christophe Leroux (joueurs seniors) pour encadrer les jeunes.

Tout le club de foot s'est équipé en survêtements en début de saison, grâce à la générosité de partenaires locaux.

La galette des rois est prévue courant janvier et une soirée choucroute dansante ouverte à tous est fixée au samedi 17 mars 2012.

Le site internet du club : <http://villers-blonvillefootball.footeo.com> a reçu 250.000 visiteurs depuis sa création.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012.

Le Président,  
Jean-Claude Demorieux

L'école de foot de Villers



## Villers Animation et Loisirs Le beach-volley

Cet été, nos volleyeurs villersois n'auront guère été gâtés par le temps. Qu'on en juge : une compétition annulée en juillet, une autre reportée... Illustration la plus fameuse : le tournoi « Calda » du 13 août, baptisé, peu après, « le tournoi des braves », marqué par d'incessantes averses particulièrement gênantes pour les porteurs de lunettes, et qui a vu la victoire de notre inusable plagiste Jean-Luc, assisté de Claire Autain, de Philippe Laurent et de Charles Strauss, face aux non moins valeureux Guy Robin, Wilfrid, Thibault et Denis Lagrange.

Néanmoins, tous les aficionados étaient présents, cet été, entre les nuages :

- **Les valeurs montantes** comme le jeune Thomas Laffers, Florian, les trois Lagrange, Denis, Victor et Mathieu, Leslie Chelon, auxquels n'a pu, hélas, se joindre l'espoir national Maxence Peton, victime d'une rupture des ligaments croisés.

- **Les valeurs sûres**, qui se reconnaîtront, avec une mention particulière pour Laurent Couté, finaliste le 14 juillet et vainqueur, à la tête d'une équipe familiale, du tournoi du moniteur du 20 août, et les frères Philippe et Marc Guillaume.

- **Les anciens**, au nombre desquels Marc Mouis, ancien international espoir, dont le retour parmi nous en dépit d'un (provisoire) handicap physique mérite d'être mentionné.

Cette année, la famille aura été particulièrement à l'honneur puisque les Laffers, en alignant les représentants de trois générations ainsi que Leslie Chelon, l'ont emporté, le 10 septembre, en finale du tournoi de Mélias, organisé par l'Association des Anciens Internationaux de Volley-Ball. Pour la circonstance,

l'un des plus célèbres volleyeurs villersois, Guy Robin, avait accepté de passer sous les fourches caudines d'un coiffeur, retrouvant ainsi son look du début de siècle. Il est vrai que peu de temps avant un nageur très myope et entreprenant l'avait pris, de dos, pour Lady Godiva.

À l'occasion de ce tournoi de clôture de la saison estivale, tous ont déploré l'absence de l'exceptionnel Nicolas Havouis, présent lors des précédentes éditions et même vainqueur de la première (il y a bien longtemps) qui, dit-on, a pris une année sabbatique pour s'entraîner en vue de remporter la suivante, en septembre 2012.

Christian Caldaguès, Responsable de la section volley-ball.

Christian Caldaguès et Christian Pycke, directeur du Casino de Villers



# SPORT

## AJV

Le Président de l'A.J.V., Jean-Jacques Legros et les membres du Conseil d'Administration adressent leurs meilleurs vœux à tous les adhérents de l'association ainsi qu'à tous les villersois.

Depuis la rentrée de septembre, l'A.J.V. a le plaisir d'offrir une nouvelle activité à toutes les personnes attirées par le modélisme.

Cette section accueille déjà onze passionnés de modèles réduits de véhicules, avions, trains, bateaux, qui se retrouvent le jeudi à partir de 20h 30 dans le local du gîte du stade André Salesse sous la conduite de Claude Moncuit.

Avec ses dix sections, l'A.J.V. compte désormais 340 participants et nous les remercions pour leur fidélité et la confiance qu'ils accordent aux professeurs et aux animateurs.

Le Président : Jean-Jacques Legros  
Contact : AJV - Le Villaré - BP 15  
14640 Villers-sur-Mer

*Le tir-à-l'arc est une section de l'AJV, qui compte 40 membres dont 36 licenciés FFTA et qui est dirigée par Olivier Deliquaire*



## Le Pétanque Club

Le Club se porte bien : il compte 47 adhérents, dont 15 licenciés.

Le club organisera, durant l'été quatre concours.

Les parties se jouent tous les jours (selon la météo, cependant) au jardin des écoles, à partir de 14h30. Que faut-il souhaiter à ce club qui connaît un

renouveau croissant ? " Encore plus d'adhérents, une plus grande participation aux concours et ... une météo clémente ", répond Robert Grandjean.

Les membres du bureau sont : Robert Grandjean, président, Albert Beltran, vice-président, Daniel Proix, trésorier, Carole Molero, secrétaire, Martine Grandjean, trésorière adjointe et Caroline Beltran, secrétaire adjointe.

**Contact :** Robert Grandjean  
au 06.42.61.08.22



## Une nouvelle association est née il s'agit d'un club de Karaté

Le karaté est un des arts martiaux qui fédère en France plus de 200.000 pratiquants.

Créé à l'initiative de Sébastien Hay, ceinture noire 1er dan, assisté par Pierre Coudert, ceinture noire 4ème dan, tous deux diplômés de l'école des cadres de la FFKDA, le club, qui porte le nom de DENTO SHITO RYU KARATE CLUB DE LA COTE FLEURIE ( DSRKCCF ) a pour lieu d'exercice de son activité le dojo du complexe sportif André Salesse.

Les cours sont ouverts à un large public et se répartissent comme suit :

Enfants - les lundis - mercredis et vendredis de 17h15 à 18h15  
Adultes - les lundis - mercredis et vendredis de 20h00 à 21h30

Pour raison de simplification, les inscriptions se font de préférence le lundi.  
Sébastien et Pierre vous attendent pour vous faire bénéficier de leur expérience.



Pierre Coudert (à gauche sur la photo)

## TCV

Une année 2011 riche en avancées significatives, une année 2012 riche de promesses.

2011 a vu le début de nouveaux rapports juridiques avec la commune de Villers par la création de l'Epic des Sports et de Loisirs qui fait maintenant écran entre la commune et le Tennis-Club. Les nouvelles relations et prérogatives de chacun ne sont pas toujours bien comprises des non initiés ; schématiquement on peut dire que le TCV prend en charge l'animation et la dynamique sportive (il vit grâce aux cotisations de ses membres, aux recettes des tournois et du bar ouvert aux adhérents) ; l'Epic prend en charge les salariés, les frais de fonctionnement et d'investissements (avec la commune) et perçoit les



recettes d'abonnements et de locations horaires. Ce partage des rôles est donc simple dans son principe.

Un principe ne se juge cependant que dans son application : la volonté commune de l'Epic et du TCV de progresser a permis des avancées très significatives :

- la création d'un forfait annuel donnant accès aux courts couverts
- un rapprochement entre l'école de tennis de l'Epic et le TCV qui permet à ceux qui le souhaitent de devenir membres du TCV, donc licenciés auprès de la FFT et d'avoir accès aux tournois officiels ou aux tests officiels pour les plus jeunes.

L'équipe élue en Assemblée Générale du mois de juin s'est attachée à poursuivre la marche en avant du club : plus de licenciés, plus d'adhérents, plus de participants aux tournois, plus de fréquentation aux animations proposées.

Le TCV, c'est aussi la compétition : sur les 8 équipes engagées en championnat d'hiver 2 se sont particulièrement distinguées : l'équipe 1 seniors 3ème division qui est championne du Calvados et l'équipe seniors+de 65 ans, 1ère de son groupe.

Tout cela est porteur d'espoirs pour 2012, d'autant que la commune vient d'annoncer son intention de rénover les terrains et grillages du club qui en ressortira encore plus agréable aux adhérents et visiteurs.

Bonne année à tous,

Patrick Jégou  
Président

*Après l'effort le réconfort est de mise au TCV*

## C.N.V.

Le temps normand ne permettant plus de pratiquer la voile, le CNV a fermé ses portes jusqu'en mars prochain.

La saison débutera mi mars, avec la reprise de la voile loisir ; voile à l'année tous les samedis après midi de 14h à 17h, ouverte à tous !

Le CNV a également à cœur de renforcer son équipe compétition avec de nouvelles recrues, Avis aux amateurs ! Les stages de voile reprendront dès les vacances de Printemps et de nombreuses régates sont déjà prévues pour la saison 2012.

Quant au char à voile, il reprendra également dès mars, aux heures de marée basse et dès que la météo le permettra, à partir de 10 ans.

En mars 2012, une nouvelle équipe vous accueillera au CNV, et le bureau sera ponctuellement ouvert en janvier février. Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

**Contact :** 02 31 87 00 30  
Info@voilevillers.com

Bon Hiver à tous !



# SPORT

## EPIC des Sports et des Loisirs

### UN AN DEJA

#### LE MOT DU PRESIDENT

Cela fait déjà un an que l'EPIC des Sports et des Loisirs a pris en charge la globalité de la gestion du tennis à Villers, auparavant réalisé par quatre structures : le TCV (association du tennis club de Villers-sur-Mer), l'AJV (association des jeunes villersois) pour l'école de tennis, le CALM pour sa partie tennis (animation tennis inclus dans un panel d'activités sportives pendant les vacances scolaires) et la municipalité pour la gestion des tennis couverts.

Depuis le 01/01/2011, une seule structure gère et organise le tennis à Villers : l'EPIC des Sports et des Loisirs.

En ce début d'année, le temps est venu de faire le premier bilan de cette réorganisation du tennis et nous pouvons être plus que satisfaits de ce premier bilan.

En effet, les abonnements annuels (au nombre de 264) sont en progression de 12% par rapport à l'année 2010 et, parmi ceux-ci, les résidents permanents augmentent de 40%, réalisant ainsi un de nos objectifs : amener de façon plus importante les résidents locaux à bénéficier d'équipements sportifs de grande qualité.

L'école de tennis remplit également parfaitement son rôle : 70 jeunes (de 5 à 18 ans) et 19 adultes.

Un cycle tennis a été mis en place avec les enfants de l'école primaire de Villers et 6 classes en ont bénéficié à la fin de cette année. Nous espérons que cela contribuera à favoriser des vocations.

Depuis cet été un système de réservation informatique a été mis en place et, après un temps d'adaptation bien légitime, les joueurs bénéficient maintenant d'une grande souplesse pour la réservation des courts qui peut se faire de diverses manières : soit au club sur une borne informatique ou auprès de la secrétaire, soit directement chez eux par Internet.

Le bilan financier de l'EPIC est également très satisfaisant mais il est encore trop tôt pour donner des chiffres définitifs, mais quoi qu'il en soit, il sera nettement positif.

Les tarifs, pour l'année 2012, sont inchangés et nous avons simplement

pratiqué des ajustements au niveau de l'école de tennis des jeunes afin que ceux-ci, en plus des cours qu'ils ont pendant 9 mois, soient automatiquement membres de l'Association du Tennis Club (ils auront donc accès à toutes les animations organisées par celle-ci). Ils seront également licenciés à la Fédération française de Tennis et ils pourront utiliser les courts toute l'année (12 mois sur 12) y compris les courts couverts, pour ceux qui le désireront et tout cela à un tarif plus que très raisonnable car la Municipalité participe financièrement au fonctionnement de l'école de tennis jeunes.

Les tarifs sont pour les enfants de 5 à 9 ans de 100 euros/an avec accès aux terrains extérieurs pendant les 9 mois le cours, pour les 10 à 18 ans de 120 euros/an avec accès aux terrains extérieurs 12 mois sur 12 (terres battues et terrains en dur) et de 155 euros/an permettant un accès aux terrains extérieurs et aux courts couverts également 12 mois sur 12.

Pour l'année 2012, l'EPIC va organiser des stages de tennis en compléments de l'enseignement proposé par l'Association du Tennis Club.

Une sortie de l'école de tennis à Roland Garros est également en cours d'organisation.

La municipalité vient d'engager un très important programme pluriannuel de rénovation de l'ensemble des terrains extérieurs et cette année 2 terrains battues et 2 terrains en dur vont être totalement refaits avec une surface de jeux tous temps pour ces derniers. Si le résultat de l'appel d'offre est très favo-

nable nous aurons peut être la bonne surprise d'avoir une terre battue supplémentaire de refaite à savoir le court central, sinon ce sera pour l'année suivante.

Tout ceci n'aurait pas pu réussir sans l'engagement de tous les acteurs qui œuvrent directement ou indirectement dans cet EPIC à savoir le directeur, Franck Lebaillif, la secrétaire Isabelle Lecoeur, Patrick Bouvot pour l'entretien et la réfection des courts, les professeurs de l'école de tennis Patrick Bouvot et Arnaud Xavier, les membres du Conseil d'administration de l'EPIC et la franche coopération de l'Association du Tennis Club de Villers dont le président Patrick Jegou s'est totalement investi dans cette évolution de gestion, les services techniques en général et le service espaces verts en particulier, soyez-en tous sincèrement remerciés.

Merci à Monsieur le Maire de Villers-sur-Mer, Gérard VAUCLIN, et à la municipalité pour l'aide et la confiance qu'ils nous ont accordées.

Je terminerai en vous adressant tous mes meilleurs vœux pour l'année 2012, en espérant vous voir nombreux franchir les portes du Tennis Club de Villers-sur-Mer, votre Tennis Club.

Jean Paul DURAND  
Président de l'EPIC des Sports et des Loisirs

**Contact :** Isabelle au 02.31.87.52.40 ou par mail à epicsportsetloisirs@hotmail.fr.

L'école de tennis des Jeunes



# LE PALEOPACE L'ODYSSEE

Le Paléospace a proposé des visites guidées du musée, de l'exposition temporaire, sur site (marais puis sur les falaises pour les groupes) et de nombreuses démonstrations très vivantes liées au thème du Paléospace.

Les visiteurs dans la Galerie



#### Visite guidée de la galerie des fossiles jurassiques

Consacrée aux falaises des Vaches Noires et à leurs fossiles, les visiteurs ont pu découvrir en compagnie d'un guide, la galerie des fossiles jurassiques : tous les secrets de la faune qui peuplait la mer jurassique ; reptiles marins carnivores, crocodiles marins mais aussi ammonites... jusqu'aux célèbres dinosaures. Les échanges avec les animateurs scientifiques ont été fort appréciés du public, permettant de trouver réponse aux questions.

#### Les démonstrations

A heure fixe, les animateurs scientifiques du musée ont organisé des séances de découverte d'une quinzaine de minutes sur un objet :

- Savez-vous quel est l'animal le plus répandu dans le marais ?
- Venez découvrir la daphnie à travers des microscopes !
- Avez-vous déjà mesuré votre latitude grâce au soleil ?
- Apprenez à faire fonctionner un sextant !
- Connaissez-vous le photocopieur fossile ?
- Découvrez la gryphée du Jurassique, une huître au talent extraordinaire !
- ...Et de nombreux autres thèmes sans cesse renouvelés !

Libres, gratuites (incluses dans la visite libre) et accessibles à tous les visiteurs du musée, ces animations ont lieu à heure fixe dans l'espace démonstration de la galerie des fossiles du Paléospace.

#### Club des p'tits naturalistes

Les animations pour la rentrée ont débuté avec le club des p'tits naturalistes qui a lieu tous les mercredis de 10h00 à 12h00 et permet aux enfants de pratiquer une activité enrichissante et ludique mêlant nature, environnement, science mais aussi dessin, photographie, bricolage,... pour devenir de vrais petits naturalistes !

La thématique développée depuis septembre est celle de la paléontologie : Les enfants deviennent paléontologues et les falaises des Vaches Noires leur terrain de fouille favori. Ils découvrent ce métier depuis la découverte du fossile, son identification jusqu'à son exposition.

Inscriptions tout au long de l'année au 02.31.81.77.60 ou info@paleospace-villers.fr

L'atelier des fossiles pour enfants



#### Mon anniversaire au Paléospace !

Le premier anniversaire a été fêté au Paléospace en décembre dernier : Les enfants ont pu s'instruire en s'amusant et fêter les 8 ans de leur camarade autour :

- d'une visite du musée avec quizz,
- d'un atelier au choix : « dino-fouille », « Dinosaur et Ichthyosaure », « moulage de fossiles », « J'aime les requins », du goûter d'anniversaire.
- Informations : 02 31 81 77 60 info@paleospace-villers.fr

#### Fête de la science

Cette année, le Paléospace a proposé aux enfants de 5 à 12 ans un atelier intitulé « 160 millions d'années sous la mer ». Cette activité gratuite s'est déroulée dans la salle Deslongchamps

durant le week-end de la Fête de la Science. La quarantaine d'enfants qui a participé à cet atelier a découvert, à travers de nombreux jeux, les fossiles des falaises des Vaches Noires : mini-fouille et reconstitution de reptiles marins, jeu des empreintes de dinosaures, mémoire-fossile, etc.

#### Le Village des sciences

Autre rendez-vous important avec son public : le Paléospace a participé au Village des Sciences durant un week-end. Cet événement gratuit accueille des milliers de visiteurs sur le site du parc des expositions de Caen. Le stand du Paléospace a proposé des ateliers pour les tout petits avec la lecture d'un conte autour des fossiles et pour les plus grands, ils ont eu le choix entre la fabrication d'un moulage de fossile ou la réalisation d'un cadran solaire de précision. Les ateliers ont eu un grand succès auprès du public : près de 150 enfants ont participé à l'une des trois activités proposées par le Paléospace.

#### Nouveauté pour les scolaires depuis septembre

Pour les collèges et les lycées, il existe une toute nouvelle animation autour des fossiles normands intitulée « Eureka ! l'atelier-quizz paléontologique ». Cette activité pédagogique consiste en un atelier d'observation et de manipulation de fossiles. Les élèves sont stimulés dans leur découverte par un jeu quizz réalisé grâce à des boîtiers réponses électroniques et un tableau blanc interactif.

Cet atelier a été mis en place pour illustrer au cours d'une sortie les cours de mathématiques et de sciences physiques.

#### Informations :

www.paleospace-villers.fr  
et au 02 31 81 77 60.

Les enfants fêtent leur anniversaire au Paléospace



# Office de tourisme et d'animation

## Bilan 2011 et perspectives 2012

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme et d'Animation vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012.

## Retour sur l'année 2011

### Renouvellement du label « Famille plus » et obtention de la marque « Qualité Tourisme »

Au cours de l'été 2011, la commune de Villers sur mer a présenté son audit de contrôle pour confirmer l'obtention du Label FAMILLE PLUS et a été reconduite parmi les 105 communes françaises labellisées à ce jour.

Le label FAMILLE PLUS permet à la station et aux prestataires engagés avec nous dans cette démarche de faire valoir les efforts en matière d'accueil des familles. Nous tenons tout particulièrement à féliciter les nouveaux sites labellisés : le Paléospace, les Villerssoises, le Restaurant le Marais et le point de vente restauration Longitude zéro.

Il faut souligner que le label est particulièrement exigeant puisqu'un auditeur externe procède à de nombreuses vérifications sur le terrain. Proposer des services ou activités, des tarifs et mettre à disposition des familles des informations spécialement pensées pour leur séjour sont obligatoires pour obtenir cette reconnaissance. Le bonheur des familles est pour nous une priorité et nous sommes fiers d'arborez depuis 2008 ce label national !

Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre nos efforts sans attendre le prochain contrôle prévu en 2013 !

Notre implication dans les démarches qualité va plus loin encore. Le 16 novembre dernier, l'Office de Tourisme passait un audit afin d'obtenir la Marque Qualité Tourisme<sup>T</sup>.

Là encore, un expert extérieur missionné par la Fédération nationale des Offices de Tourisme (FNOTSI) est venu testé et vérifié le fonctionnement global de la démarche au sein de l'Office.

Cette marque assure au visiteur une qualité de service au travers de 4 grands engagements :

- améliorer l'approche et l'accueil au sein de l'Office
- améliorer la gestion et la mise à disposition de l'information touristique
- former régulièrement le personnel d'accueil pour améliorer ses compétences
- mesurer la satisfaction de nos visiteurs et prendre en compte leurs attentes.

Cette démarche s'inscrit dans la durée (l'Office de Tourisme repassera un audit de contrôle dans 3 ans) et implique une remise en question constante du service apporté à nos visiteurs. Un avis favorable a été décerné qui nous a permis d'obtenir une labellisation, en novembre dernier.

### Bilan Qualité 2011

Plus de 400 visiteurs nous ont fait part de leur degré de satisfaction, de leurs remarques et nous ont fait partager leurs suggestions. Grâce à eux, nous parvenons à parfaire notre accueil. Nous les en remercions.

Rappel des conditions d'enquête :

- La diffusion des questionnaires de satisfaction s'effectue au travers de 2 méthodes :
- la mise à disposition des enquêtes en libre service,
- la remise au comptoir d'accueil par le personnel de 5 questionnaires par jour.

Ce qu'il faut retenir :

**L'environnement de l'Office de Tourisme** fait l'unanimité avec une grande majorité d'avis positifs à très positifs. Le cadre extérieur : la villa Durenne et le fleurissement, qualifié à plusieurs reprises de « d'exceptionnel », récompense ainsi le travail du service des espaces verts.

La qualité de prestation fournie par les conseillers en séjour est également reconnue. Ces derniers sont présentés comme agréables, accueillants, disponibles et compétents.



L'équipe des Espaces Verts

**La fonction première de l'Office de Tourisme** qu'est l'information et la communication, est elle aussi plébiscitée. Une fois encore, les visiteurs apprécient la grande précision des informations données par les conseillers en séjour.



Un accueil souriant et une solide documentation sont proposés aux touristes

**La satisfaction relative à la boutique de l'Office de Tourisme** est, depuis le mois d'avril, également mesurée. La majorité des personnes interrogées en est très satisfaite. La diversité des produits proposés (en particulier les produits du terroir) est appréciée, ainsi que les tarifs pratiqués.



La boutique de l'Office de Tourisme

**Le service Villers Wifi** est lui aussi testé. Les personnes concernées s'en disent relativement satisfaites. Certains dysfonctionnements sont pointés, tels que des coupures récurrentes de connexion. Les personnes interrogées apprécieraient également l'installation d'une borne au niveau du Paléospace l'Odysée, ainsi qu'un tarif préférentiel basse saison, résidents secondaires ou week-end.

**La qualité des animations** proposées par l'Office de Tourisme et évaluée depuis le deuxième semestre 2011. Ainsi, les grands événements, les visites guidées et les animations enfants sont reconnues comme satisfaisantes par nos visiteurs et résidents. L'Office de Tourisme prend également en compte les remarques et suggestions des visiteurs. Ces remarques sont traitées lors des réunions internes et des Comités de Direction. Des pistes de réflexion sont ainsi ouvertes, au niveau de l'Office de Tourisme et de la commune ; des actions correctives sont alors réfléchies, puis mises en place.

**Pour 2012**, l'Office de Tourisme compte poursuivre sa démarche dans la satisfaction des visiteurs et la prise en compte de leurs attentes, et envisage dès maintenant les aménagements nécessaires à un accueil optimum.

## Chiffres clé 2011

**Informations au comptoir** : 40 500 personnes / nette progression avec l'ouverture du Paléospace en avril 2011, le bel ensoleillement des week-ends d'avant et après saison  
**Connexions** 169.805 sur le site Internet et 238 amis sur la page Facebook.

**Entrées du cinéma** 13704 entrées payantes, soit 1026 entrées supplémentaires.

L'Office de Tourisme



## Animations 2011

### un 110ème anniversaire de la Normandie dignement fêté !

La Normandie était à l'honneur en 2011 et constituait le fil rouge des différentes animations de l'année. Les grands moments marquants auront été le débarquement viking au marais et la reconstitution du drapeau géant sur le sable.

**Pour le débarquement viking**, pas moins de 130 reconstituteurs étaient présents, dormant dans la paille sous leur tente et cuisinant au feu de bois. Malgré une météo capricieuse, le camp n'a pas désempli du week-end : le public est venu en nombre et n'a pas manqué les démonstrations de navigation sur le plan d'eau. Chacun a pu visiter le village viking qui comptait 70 tentes sous lesquelles étaient installés les artisans de l'époque. Travail du cuir, du fer ou du bois, tissage, broderie, fabrication de perles de verre ou d'instruments de musique, c'est toute la vie quotidienne et le savoir-faire des vikings que l'on a pu découvrir. Chaque jour, des combats vikings et des spectacles retraçant la vie de Rollon ont eu lieu devant un public conquis.

Point d'orgue du week-end : la reconstitution de la signature du traité de Saint Clair sur Epte suivie d'un embrasement de la flotte viking sur le plan d'eau samedi soir. Des milliers de personnes sont venues assister à cette commémoration de la naissance de la Normandie dans une ambiance tout d'abord solennelle puis très festive.

**La reconstitution du drapeau normand.** Les 1000 personnes présentes sur la plage le 28 juillet ont souligné la bonne ambiance, apprécié le côté participatif et intergénérationnel et l'originalité du défi lancé par l'Office de tourisme, mais, malheureusement le drapeau n'a pu être reconstitué dans son intégralité faute de participants.

Une deuxième reconstitution a donc eu lieu le 14 août et cette fois, les 2 léopards or sur fond rouge sont apparus sur le sable. A 17h c'est une chaîne humaine qui a entouré le drapeau géant de 600m<sup>2</sup> composé des 2000 plaques qui ont été réalisées



grâce à la participation active de certains adhérents de Villers Accueil et du public présent aux apéro-drapeau de juillet. Un défi humain vraiment réussi !

**Le festival Sable Show** a également mis la Normandie à l'honneur puisque les artistes présents venaient tous des quatre coins de notre belle région. Même si la météo n'était pas toujours favorable, le public a été présent à chacun des 14 concerts. La programmation a été très appréciée; en témoigne la large participation des spectateurs au vote du public.

**Nouveauté en 2011, le tremplin « grains de sable show »** qui ouvrait la scène à des jeunes groupes de la région en première partie de soirée le vendredi. Le public votait et le groupe qui remportait le plus de suffrages se voyait offrir un contrat pour le festival Sable show 2012. Un beau succès qui fera revenir cette scène ouverte l'été prochain !

Rudy, guitariste et chanteur des Buddies



Un immense drapeau normand sur la plage entouré par une chaîne humaine

**Le 21ème Festival des nouveaux talents** a accueilli en 2011 une nouvelle directrice artistique : Charlène Froëlich. Elle a su préserver l'ambiance conviviale et la proximité avec les musiciens. Le public, essentiellement familial, a souligné la pertinence des choix des artistes, et devrait logiquement revenir en nombre en 2012.

**Pour sa 6ème édition, Le festival Danse sur le sable** était ouvert à de nouvelles danses : danses latines (tango argentin et flamenco), danse orientale et hip hop. Cette variété a été particulièrement appréciée par un public venu en nombre et fidèle sur les 3 soirées.

**Le skimboard school tour** pour la deuxième fois, a eu lieu sur la plage (en juillet) et **deux olympiades en famille** ont attiré une très belle affluence pour ces animations qui se veulent familiales et bon enfant. Deux succès qui feront désormais partie des classiques de l'été.

Parents et enfants sont ensemble pour les Olympiades en famille.



Des adeptes du Skimboard

**Les incontournables** remportent toujours les suffrages : les guinguettes du bord de mer, les bals publics et le pique-nique géant qui, malgré une météo très capricieuse, ont su attirer petits et grands !

Un bilan 2011 largement positif, une belle programmation saluée en nombre par un public fidèle !

## Perspectives 2012

### L'année du numérique pour le cinéma

Dès le mois de janvier 2012, le cinéma de Villers s'est équipé en numérique. La qualité de la projection sera améliorée et des projections en 3D seront désormais possibles.

Nous gagnerons ainsi de la souplesse dans la programmation et comptons sur cette évolution pour affiner notre programmation.

Les tarifs évoluent très légèrement mais restent attractifs (6,90.€ pour un adulte, carte abonnement 6 séances adultes et enfants).

Des équipements nouveaux pour la salle de cinéma

### Du nouveau dans les éditions

La brochure « balades », le programme « Sable show » et le programme « Nouveaux talents » fusionneront en 2012 pour laisser place à un agenda complet des animations. Vous retrouverez dans ce nouveau document l'ensemble des informations sur les activités proposées par l'Office de tourisme et par les associations villerssoises.

La brochure touristique et le guide de séjour seront remis à jour mais garderont leurs formes actuelles, très appréciées par les visiteurs et les résidents et au contenu exhaustif.

### Nouveautés Autour des Falaises

#### Un billet couplé Paléospace – Visite « Falaise » ou « Dino »

Afin de permettre une découverte complète du patrimoine des Falaises des Vaches Noires, l'Office de tourisme et le Paléospace ont décidé de proposer un billet couplé permettant d'acheter une entrée du musée + une visite (assurée par les guides nature de l'Office).

En vente à l'Office de tourisme et au Paléospace.

#### Davantage de traversées Villers - Houlgate avec retour en train

Testées en 2011, les traversées Villers-Houlgate avec retour en train permettent de découvrir les Falaises des Vaches Noires dans des conditions privilégiées. Les guides nature de l'Office vous accompagnent dans cette traversée complète ! Vous bénéficiez, dans des conditions sécurisées étudiées en fonction des horaires des marées, de leur connaissance du site tout au long du chemin et appréciez le retour en train après une bonne marche.

Programme complet disponible à l'Office de tourisme

### Des balades toujours plus ludiques

Les bons échos de la part des familles nous poussent à développer nos visites « Découverte du milieu marin » et « Balades dégustation ». Elles sont appréciées pour le contenu (décou-



verte du phénomène des marées, découverte de la vie subaquatique et des techniques de pêche à pied, découverte des produits du Pays d'Auge) et pour leur dimension ludique : on apprend et on expérimente : marcher dans l'eau, creuser dans le sable, trouver des coquillages, déguster ! ...nos balades se veulent ludiques. Programme complet disponible à l'Office de tourisme *Découverte du milieu marin*

### Ça va rouler à Villers

Dans les rues ou sur le sable c'est une année sous le signe de la course qui va s'ouvrir à Villers au travers de deux grandes nouveautés pour 2012 : une course de voiture à pédales et un championnat mondial de billes.

Fin mai, les véhicules anciens de l'auto-rétro (que nous accueillons un an sur deux) laisseront la place aux **voitures à pédales**. Pour la première fois, dans les rues villersaises, des équipes composées de quatre pilotes s'affronteront à la force des jambes. Cette manifestation se veut familiale et festive car au-delà du classement vitesse, les concurrents seront départagés aussi sur le look de leur équipage et du véhicule. Cela nous promet une journée animée sur le thème de l'automobile sans bruit, sans odeurs et en couleurs !

Début août, nous roulerons sur le sable ! Villers va accueillir **une manche du championnat mondial de Billes**. Un circuit sera réalisé sur la plage et pendant quatre jours la compétition fera rage, une fois de plus toutes générations confondues. Au

terme des qualifications, le vainqueur remportera sa place pour la grande finale qui aura lieu à Cognac.

Outre ces deux grandes nouveautés, nous retrouverons nos animations phares :

**La fête des crêpes** en février, **la chasse aux œufs** à Pâques, **la fête du dinosaure** en juin et bien sûr les animations d'été !

**Le Sable show** sortira des frontières normandes cette année pour nous offrir des concerts éclectiques et festifs.

**Le Festival des nouveaux talents** nous proposera huit concerts variés sur le thème de la joie ainsi que – nouveauté cette année – des ateliers musicaux pour enfants chaque matinée.

Egalement au programme de l'été : **les guinguettes, le pique-nique géant au marais, les olympiades en famille, le skim-board school tour, le festival Danse sur le sable, le show DJ et les feux de l'été**.

Une fois de plus, une année riche qui se clôturera par une **Fête de la coquille et des fruits de mer avec le Portugal en invité d'honneur**.

Programme complet dans le prochain Guide des animations (sortie mars 2012)

*Découverte du milieu marin*



# ETAT-CIVIL

## NAISSANCES

Elora LIOT, née le 28 juillet 2011  
Arthur GROULT, né le 25 août 2011

## DECES

Madame Andréa HOUDET, décédée le 03 septembre 2011  
Monsieur Julien PERDRISOT, décédé le 06 octobre 2011  
Madame Jacqueline BARRIS, décédée le 1er novembre 2011

## MARIAGES

Monsieur Sébastien MEDARD et Mademoiselle Sarah GUERARD, mariés le 24 septembre 2011  
Monsieur Timothy DUQUESNE et Mademoiselle Caroline LAIR, mariés le 1er octobre 2011.

# Une année 2011 riche en manifestations à Villers-sur-Mer

